



FIBA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010





La FIBA est une fondation de droit suisse créée en 1986 à l'initiative du Dr Luc Hoffmann et de plusieurs organisations internationales dédiées à la recherche et à la conservation de la nature.

Depuis plus de 20 ans, elle apporte son appui au Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), aujourd'hui modèle de gestion pour l'écorégion.

Forte de son expérience à travers le PNBA, la FIBA a étendu son aire d'intervention au littoral ouest-africain et elle contribue à la construction du Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et à la création et au renforcement des Aires Marines Protégées. La Fondation est partenaire du PRCM, membre de l'UICN et de la Conservation Finance Alliance.

Sa mission :

Appuyer la conservation, la valorisation et la promotion du Banc d'Arguin et des autres écosystèmes littoraux critiques ouest-africains pour un développement harmonieux et durable.

La FIBA a pour partenaires de terrain des organisations locales et nationales auxquelles elle apporte un soutien financier et une expertise technique. Elle aide à la mobilisation de nouveaux partenaires, à la mise en réseau et à la capitalisation des expériences. Elle privilégie les approches participatives et les modes de cogestion des ressources naturelles.



Le saviez-vous ?

Qui suis-je ?

Ma coquille ressemble à celle d'une porcelaine de 20 cm de long, moins précieuse, portée sur le côté par un énorme pied de limace qui tient aussi la tête, un nez fouisseur de tapir, deux cornes rétractiles d'escargot. Lorsque j'avance sur les fonds sableux, mon large corps ondule comme la jupe d'une raie. Au Sénégal on m'adore dans le plat national Tieboudienne. On m'appelle Yeet. Je suis le *Cymbium pepo*.

Extrait de « Haidar El Ali, Itinéraire d'un écologiste sénégalais. »

Ed. terre vivante

Le mot du Président



Aujourd'hui, bon nombre de pays prennent la mesure de l'importance des Aires Marines Protégées et de la nécessité de mettre en place une politique globale et cohérente de protection et de conservation du milieu marin.

La Mauritanie a su se montrer pionnière dans ce domaine et donner l'exemple en accordant un soutien fort au Parc National du Banc d'Arguin, soutien qui ne s'est jamais démenti depuis sa création. C'est donc avec une très grande satisfaction que, lors d'un bref séjour en Mauritanie, j'ai pu constater à nouveau l'enthousiasme, le sérieux et le professionnalisme qui caractérisent nos relations avec le gouvernement mauritanien. Nos entrevues avec le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable, Monsieur Amédy Camara ont été un grand moment d'écoute et d'enseignement. Nous avons clairement et expressément un intérêt commun dans la préservation de l'environnement exceptionnel de la zone côtière ouest-africaine en général et du banc d'Arguin en particulier.

Notre visite dans les bureaux du Parc National du Banc d'Arguin a également été un événement fort réjouissant. Nous avons été reçus par l'ensemble des cadres sous le contrôle bienveillant et efficace du directeur M. Mohamadou Youssouf Diagana. L'équipe est un modèle et on comprend mieux, en rencontrant les individus concernés, la réputation « de site à la gestion exemplaire » que le PNBA a construit au fil des ans. Je me souviens avec émotion de ma première visite du bâtiment actuel de l'administration. Que de progrès effectués depuis ! Notre visite des locaux et des différents programmes a été passionnante et j'ai particulièrement été fasciné par l'avancement des relevés cartographiques du Parc. Ces informations se

révéleront précieuses dans le futur, permettant de mieux comprendre et d'observer les changements du milieu en particulier dans le contexte prometteur du « blue carbone ». Les capacités d'absorption de CO₂ des herbiers côtiers sont encore inexplorées mais pourraient bien être un facteur important dans la problématique du changement climatique.

Pourtant de fortes pressions pèsent sur la zone : l'exploitation minière au nord, l'exploration pétrolière au large, la route transsaharienne à la frontière terrestre du Parc et surtout les requêtes fréquentes des pêcheurs afin de pouvoir pénétrer dans l'enceinte même de la zone protégée. Mais le gouvernement reste conscient que le futur de la ressource halieutique dépend du strict respect de la zone de non pêche. Le poisson, source de protéine quasi inépuisable si bien géré, continuera à apporter sa contribution au budget de la nation et à l'alimentation de sa population. C'est justement le succès de cette conservation « exemplaire » qui nous a servi de modèle dans les autres Aires Marines Protégées et que notre association aide à gérer grâce à de fidèles partenaires locaux dans la sous-région.

Tout cet enthousiasme renforce ma conviction profonde que notre humanité semble enfin se diriger vers un avenir plus raisonnable : Une nature protégée par l'homme pour l'homme et pas seulement contre l'homme. Une relation harmonieuse entre environnement et humanité est à notre portée et la zone côtière ouest-africaine peut continuer à démontrer le bien fondé de cette vision.

Merci à l'ensemble des collaborateurs de l'équipe FIBA et à nos partenaires financiers, en particulier la Fondation MAVA de nous permettre de poursuivre notre action.

André Hoffmann
Président

Afrique de l'Ouest : les Aires Protégées au service du développement ?



A Nagoya, Japon, un ministre originaire d'une des nations les plus démunies de la planète affirmait, non sans confiance, que son pays atteindrait l'objectif majeur de 25% de taux de couverture d'Aires Protégées. Cette déclaration se situait dans un contexte tendu de négociations entre Parties contractantes à la Convention sur la Biodiversité.

Un silence assourdissant envahissait la salle de conférence, soudainement refroidie par l'embarras que le président de séance avait du mal à masquer, tant l'affirmation était « osée ».

Osée, certes, mais vraisemblable. La Guinée Bissau, pour ne pas la nommer, autant que d'autres pays de l'aire couverte par le Programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM)¹, a déployé des efforts remarquables pour classer des territoires entiers en Aires Marines Protégées (AMP). Ainsi au cours des dernières décennies plus de deux millions d'hectares d'AMP ont été classés dans six des sept pays du PRCM. Seule la Sierra Leone connaît quelque retard, fort compréhensible du reste, en raison des troubles sociopolitiques de l'histoire contemporaine du pays.

Qu'une douzaine d'Aires Marines Protégées aient été créées au cours des sept dernières années et que la gestion de la plupart de ces espaces et des espèces se fasse dans des conditions plutôt satisfaisantes - eu égard à la pénurie des ressources- relève d'un certain succès, et dénote fort probablement de l'impact positif du PRCM.

Que les Etats aient décidé de soustraire tant d'espace de l'extraction quotidienne des ressources naturelles, qu'ils aient en outre décidé de dédier ces milieux à la conservation de la nature -alors que les « urgences prioritaires » d'éducation et d'alimentation les assaillent- relève d'une volonté politique absolue et d'un courage qui mérite d'être applaudi.

Les AMP d'Afrique de l'Ouest bénéficient certes aux ouest-africains. Cependant, vu leur rôle de sites d'accueil de millions d'espèces migratrices circulant d'Europe et d'ailleurs, la responsabilité de gestion de ces espaces est, insistons bien, commune et partagée. Les AMP d'Afrique

de l'Ouest procurent des avantages globaux dont l'humanité toute entière tire bénéfice. Elles contribuent, et dans une large mesure, à rendre des services environnementaux essentiels. Combien de (tonnes de) poissons ouest-africains connaissent leur terminus dans les assiettes européennes et d'ailleurs ? A-t-on jamais évalué de manière exhaustive la contribution des AMP dans la reproduction des poissons et la qualité des écosystèmes ? D'où proviennent, pour l'essentiel, les touristes qui se recréent et se refont leur santé dans les parcs nationaux ouest-africains ? A combien estime-t-on leur bien-être reconstruit ? Apprécie-t-on suffisamment le rôle que les AMP jouent en tant que puits de carbone en ces temps de dérèglements climatiques ? Un sujet fascinant pour l'application de l'étude sur l'économie de la biodiversité et des écosystèmes (TEEB).

L'on note pourtant qu'à quelques exceptions près, dont celles, notables des Pays-Bas, de l'Espagne et de la France, les AMP sont essentiellement appuyées et financées par des ONG. Cette anomalie doit être corrigée pour garantir aux gestionnaires des espaces de conservation un plan de financement plus ambitieux, prévisible et stable.

Les délégués à la Conférence de Nagoya, dans leur silence suspect n'avaient peut-être pas totalement tord de se poser des questions. Dont celle de savoir pourquoi donc les pays du PRCM ont-ils une telle volonté de préserver leurs espaces naturels, en dépit de la disette des ressources financières dont ils font face. Peut être aussi ces délégués ignoraient-ils la sagesse chinoise suivante : « un jour en vaut trois pour qui fait chaque chose en son temps ».

Ibrahim Thiaw

Director, UNEP Division of Environmental Policy Implementation
Vice-Président du Conseil d'Administration de la FIBA

¹ Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sierra Leone et Sénégal

Sommaire

Les points forts de l'année	P6
Editorial	P7
Programme A : Aires Marines Protégées (AMP).....	P8
Programme B : Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)....	P18
Programme C : Espèces & Habitats.....	P30
Programme D : Capacités & Connaissances.....	P38
Annexes.....	P47

Les points forts de l'année 2010

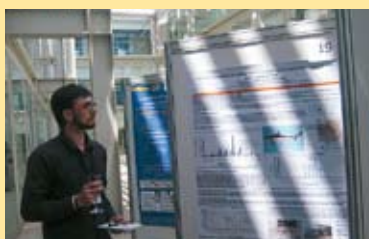
Vernissage de l'exposition
« Les voiles latines du
Sahara, Patrimoine maritime
du Banc d'Arguin »
organisée dans le cadre du
Forum du PRCM, Nouakchott
(Mauritanie), 29 juin 2010.



Forum africain des Fonds
Fiduciaires de Conservation
(FFC), Dakar (Sénégal), du
28 au 30 septembre 2010.

Participation de la FIBA
au congrès international
de la Fondation Européenne
pour la Science,
Barcelone (Espagne)
21 et 22 juin 2010.

Participation de la FIBA à la
COP10 de la convention sur
la biodiversité, Nagoya (Japon)
du 18 au 29 octobre 2010.



Atelier de sélection des
suivis écologiques et
socio-économiques
(Projet BioCoS),
Gorée (Sénégal),
3 et 4 février 2010.



Forum des ONG
environnementales de
l'Afrique de l'Ouest,
Ouagadougou (Burkina Faso),
du 1er au 4 juin 2010.

Reconnaissance d'utilité
publique en Angleterre et en
Mauritanie pour le Fonds
Fiduciaire BAComaB et
lancement de la capitalisation



En collaboration avec les
Editions Grandir publication
du livre « le banc
d'Arguin en Mauritanie –
Récits de paysages »
de Simon Nancy,
décembre 2010.

Edito



Tout récemment, la FIBA facilitait une mission d'échange afin de rassembler des membres des quatre ONG soutenues par le programme Transco d'appui à la société civile ouest-africaine, autour d'activités concrètes de visites de terrain : plantations de mangrove, mise en place et gestion d'une AMP communautaire, programmes d'éducation, sel solaire, fours améliorés ou radio communautaire. Ces visites ont été le support de nombreuses discussions et échanges entre les membres des ONG représentées et la reconnaissance de similarités dans les activités et les démarches engagées, les problèmes et les besoins. De nombreuses possibilités de collaboration, avec des pistes concrètes se sont dégagées, les ONG prenant l'initiative des contacts entre elles pour développer des activités communes, la FIBA jouant alors un rôle d'accompagnement, de mise en réseau et d'appui.

Les formations théoriques dispensées par des formateurs professionnels sont certes pertinentes quand elles sont ciblées et accompagnées, mais la confrontation des expériences entre paires confrontés à des contextes et des défis similaires, pourra être bien plus efficace. La démarche nécessite un engagement plus fort, en termes d'organisation, d'accompagnement et de suivi. Mais ce principe de partage et d'échange d'expériences nous est cher.

En 2010, c'est sur ces bases et sur un principe de soutien associé à un accompagnement personnalisé que nous avons développé nos actions. Tout d'abord par la poursuite des appuis à nos partenaires traditionnels, comme le Parc National du Banc d'Arguin, et les ONG sénégalaise de l'Océanium et bissau-guinéenne de Tiniguena qui interviennent dans la gestion d'Aires Marines Protégées prioritaires en Afrique de l'Ouest. C'est aussi en multipliant les compétences sur le terrain par le renforcement des capacités des associations, organisations et individus, leur permettant de jouer un rôle plus fort dans la gouvernance des sites et des ressources. Enfin, consciente qu'il s'agit de trouver des solutions hors des circuits traditionnels, la FIBA a soutenu des actions innovantes, comme les tests de surveillance à la voile au PNBA, l'exposition sur le patrimoine maritime du PNBA et la publication d'un livre richement illustré sur le banc d'Arguin, ou encore le travail sur le développement du Fonds Fiduciaire mauritanien, une première en Afrique de l'Ouest, ou l'étude sur les opportunités REDD+ dans les AMP du RAMP AO. Des initiatives à suivre et à développer plus fortement en 2011, en particulier dans le domaine du financement de la conservation ; alors que les ressources des bailleurs traditionnels s'amenuisent ou se redéployent vers d'autres secteurs, il s'agit de faire mieux et plus efficient d'une part, et valoriser les ressources des Aires Protégées d'autre part, que ce soit le bien-être qu'elles procurent aux visiteurs, les aliments qu'elles produisent ou le carbone qu'elles emmagasinent. On appelle cela le « paiement pour les services écosystémiques » et ce me semble particulièrement d'actualité.

Sylvie Goyet
Directrice Générale



Ibrahima Diamé, Président du Comité de gestion de l'AMPC du Bamboing

« Avec la création officielle de l'AMP en 2003, la collecte des coquillages a été interdite dans le bolong du Bamboing. Mais depuis quelque temps, les populations riveraines sollicitent le comité de gestion pour mettre en place une exploitation durable de cette ressource (principalement pour les huîtres et les murex). Avant de prendre une décision, nous avons décidé d'effectuer un état de référence de cette ressource. Avec l'appui de la FIBA et du projet BioCoS, nous avons suivi une formation sur le suivi des coquillages à Toubacouta en novembre 2010. Plusieurs femmes des différents villages du Bamboing et moi-même y avons assisté et nous avons effectué un premier inventaire dans le bolong du Bamboing. Nous devons poursuivre ces inventaires et discuter entre nous pour définir des règles d'exploitation. Mais déjà, les populations des villages ont formulé des propositions intéressantes, comme la mise en place d'un système de rotation entre les villages pour exploiter le bolong. L'appui du projet BioCos nous permet ainsi de construire un suivi efficace des impacts de l'exploitation sur le bolong et d'adapter en conséquence les règles de gestion. »

Introduction

La FIBA appuie, depuis 2004, la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. Soutenu par l'ensemble des Ministères en charge des pêches, des Aires Protégées et de l'Environnement des pays du PRCM (Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest), ce document guide traduit pour l'écorégion les objectifs 7 et 8 du Millénaire, les programmes de travail de la Convention sur la Diversité Biologique, notamment sur les Aires Protégées et sur la biodiversité marine et côtière, ainsi que le plan d'action du Congrès Mondial des Parcs (Durban, 2003). Il vise l'établissement en Afrique de l'Ouest, d'un réseau régional d'Aires Marines Protégées représentatif, cohérent et fonctionnel contribuant à la conservation de la biodiversité marine et à la gestion durable des ressources halieutiques.

De par son expertise et le volume des actions mises en œuvre, la FIBA a été chargée de l'animation de la composante Conservation (AMP, conservation d'habitats clés et espèces menacées) de la phase 2 du PRCM. Elle attribue pour cela des ressources et des efforts aux actions de coordination, d'échange d'informations et de mise en réseau entre les partenaires au niveau régional.

Objectifs 2006-2010

Le programme vise le développement d'un réseau régional d'AMP cohérent et fonctionnel dans l'écorégion marine et côtière ouest-africaine, contribuant à la conservation des écosystèmes et à la gestion participative des ressources naturelles, au bénéfice des populations et de la biodiversité.

Plus spécifiquement, le programme vise :

- L'appui aux processus de création de nouvelles AMP sur des sites critiques dans l'écorégion marine et côtière ouest-africaine.
- Le renforcement de l'efficacité de la gestion des AMP existantes.
- Le renforcement de la cohérence et fonctionnalité du réseau à travers la définition du statut et des enjeux des corridors et espaces critiques.
- L'institutionnalisation et opérationnalisation de l'organisation du Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest – RAMP AO.
- La mise en place d'outils d'aide à la décision sur l'évolution de l'état de la biodiversité dans les AMP.



Projets

1. Appui à la création de nouvelles AMP et sites de conservation (2008-2011)

Sous financement du Fonds d'Appui du PRCM, l'objectif est de contribuer à l'amélioration du statut de conservation d'écosystèmes à haute valeur écologique, socio-économique et patrimoniale dans l'écorégion marine et côtière ouest-africaine, à travers l'appui aux processus de mise en place de nouvelles Aires Marines Protégées et sites de conservation des ressources marines et côtières.

Les principaux volets de ce projet sont :

- La poursuite et la consolidation des appuis à la création de nouvelles AMP en cours en Guinée (Iles de Tristao et Alcatraz) et au Sénégal (Pointe Saint-Georges et Petit Kassa en Casamance).
- L'appui à la mise en place d'AMP et zones de conservation sur de nouveaux sites à haute valeur écologique et patrimoniale, notamment en Sierra Leone et Guinée.
- L'appui à la mise en place de structures de concertation et de gestion représentatives des différents acteurs.
- L'appui à l'établissement des états de référence dans les AMP nouvellement créées.
- Le soutien à l'élaboration participative de plans de gestion dans le cadre de la création de nouvelles AMP.



2. Appui au renforcement de l'efficacité de gestion des AMP (2008- 2011)

Sous financement du Fonds d'Appui du PRCM, ce projet contribue à la consolidation du système régional d'AMP, à travers le renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour la gestion des AMP membres et candidates au RAMPAO et la mise en place de mécanismes d'évaluation et d'amélioration de l'efficacité de leur gestion.

Le projet intervient principalement sur les volets suivants :

- L'amélioration de la gouvernance des AMP à travers un appui au fonctionnement et à la mise en place d'outils de gestion adéquats.
- L'amélioration du suivi-évaluation de l'efficacité de gestion dans les AMP appuyées.
- La constitution d'un panel d'experts régionaux formés de « *task force* » sur des sujets liés à la gestion des AMP : processus de plans de gestion, surveillance, gouvernance participative, évaluation de l'efficacité de gestion.
- Le développement d'outils et guides méthodologiques pour la gestion efficace et équitable des AMP.
- La capitalisation et diffusion des meilleures pratiques en matière de gestion efficace des AMP.





3. Appui à la Gestion Participative de l'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok (2009-2012)

Sous financement de la Fondation MAVA, l'objectif de ce projet, mis en œuvre par l'ONG bissau-guinéenne Tiniguena, est de renforcer l'appropriation et la gestion participative et durable des ressources naturelles et de la diversité biologique de la zone côtière des îles d'Urok au bénéfice des populations résidentes et du pays.

Pour la période 2009-2012, le projet vise :

- L'appropriation, l'implication et l'autonomie des membres de la communauté locale.
- Le renforcement de l'implication des services compétents de l'Etat dans la cogestion de l'AMP communautaire des îles Urok.
- Une meilleure prise en compte de l'équité dans la cogestion.
- L'actualisation et la mise en oeuvre du plan de gestion de l'AMPC Urok.
- L'estimation et la communication autour des effets biologiques et socio-économiques de l'AMPC des îles Urok.
- La capitalisation de l'expérience de l'AMPC Urok.

4. Appui au renforcement institutionnel et écologique du RAMPAO (2009-2011)

Sous financement de la Fondation Oak, l'objectif est d'améliorer la cohérence et la fonctionnalité du réseau régional d'AMP en Afrique de l'Ouest par un appui à la constitution et à la gestion d'AMP sur deux sites clés identifiés (Guinée et Sénégal), et le renforcement du fonctionnement et de l'efficacité du réseau RAMPAO, en particulier par l'analyse des lacunes du réseau. Ce projet est une prolongation de la phase 1 (2007-2008).



5. Appui au renforcement du RAMPAO et à la mise en œuvre de son plan de travail (2008- 2011)

Sous financement du Fonds d'Appui du PRCM, l'objectif est de consolider l'institutionnalisation du réseau RAMPAO comme outil de conservation et d'utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment par la mise en œuvre de certains axes stratégiques de son plan de travail.

Ce projet vient en complément du projet précédent et est constitué des quatre volets suivants, exécutés respectivement par la FIBA pour les deux premiers, par l'université de Portsmouth pour le troisième et par l'UICN pour le dernier :

- Amélioration de la cohérence et de la fonctionnalité écologique et institutionnelle du RAMPAO.
- Amélioration des connaissances sur l'état des ressources et de la biodiversité.
- Evaluation de la valeur économique et sociale des AMP de l'Afrique de l'Ouest.
- Développement d'outils destinés à renforcer la durabilité financière des AMP.



6. Gestion de la Biodiversité marine et côtière ouest-africaine par le renforcement des initiatives de Conservation et de Suivi dans les Aires Marines Protégées – BioCoS – (2009-2014)

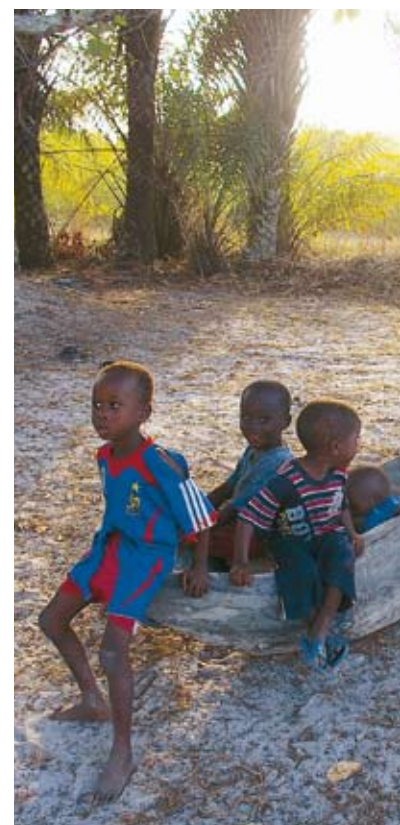
Ce projet, sous financement du FFEM, accompagne le projet d'« appui à la Commission Sous-Régionale des Pêches pour la cogestion et l'intégration des Aires Marines Protégées dans l'aménagement des pêches » financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD).

Le projet BioCoS vise, en complément des appuis de l'AFD, à valoriser le rôle des AMP dans la protection de la biodiversité et dans le développement socio-économique, en accompagnant les efforts régionaux déjà engagés sur un nombre restreint de sites pilotes et en mobilisant le public et la société civile autour de ces enjeux. Il se focalise sur le renforcement de la gestion, le suivi des impacts et l'éducation/sensibilisation, sur base d'actions exemplaires sur quelques sites clés.

Le projet BioCoS est ainsi articulé sur trois volets :

- 1- Renforcement et développement des initiatives de conservation de la biodiversité, en particulier les AMPC (Bamboung, Urok).
- 2- Mise en place de systèmes fiables de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP (en complément des mesures mises en œuvre par le projet CSRP-AFD), si possible à travers des méthodes simples, réalistes et participatives.
- 3- Réalisation de campagnes d'information et sensibilisation des publics cibles à l'échelle locale, nationale et régionale sur la conservation de la biodiversité marine et côtière (en valorisant les acquis des AMP exemplaires) et capitalisation des expériences et modèles concluants de gestion durable des ressources.

La FIBA est maître d'ouvrage pour l'ensemble du projet. La maîtrise d'œuvre revient à Tiniguena (Urok) et à l'Océanium (Bamboung) pour le volet 1, à la FIBA pour le volet 2 et à l'Océanium pour le volet 3.



ZOOM

La réserve de Santa Luzia : première AMP du Cap-Vert à se doter d'un plan de gestion



Le 17 décembre 2010, la proposition de plan de gestion de l'AMP de Santa Luzia a été validée lors d'un atelier organisé à Mindelo, sur l'île de Sao Vicente. Santa Luzia, devenue depuis le début de l'année réserve marine, devient ainsi la première AMP du Cap-Vert à se doter d'un plan de gestion.

Jorge Melo, Président de l'Association des Amis de Calhau, un petit village de pêcheurs situé sur l'île de Sao Vicente, en face de Santa Luzia, revient sur l'implication des communautés de pêcheurs dans ce processus.

« L'AMP de Santa Luzia a été créée il y a plusieurs années. C'était un modèle du genre « Top-Down », c'est-à-dire que le gouvernement a mis en place un statut sans que les pêcheurs n'aient été impliqués dans le processus. (NDLR : le statut était alors celui de « réserve intégrale », avec accès interdit, mais les pêcheurs ont continué à exercer leur métier sans respecter ces restrictions). Mais depuis quelques années, plusieurs pêcheurs issus des communautés de Salamansa, de Calhau, de Sao Pedro, de Santo Antao et de Sao Nicolau se sont de plus en plus engagés, car ils sont conscients qu'une protection est nécessaire. Ces pêcheurs artisanaux n'ont pas un impact très destructeur sur les ressources marines, mais ils constatent bien que le poisson se fait de plus en plus rare.

A force de concertations, ils ont proposé des mesures de gestion telles que des zones tampons ou des zones fermées temporairement, afin de laisser la ressource se renouveler et garantir des quantités suffisantes de poissons. Ce processus a permis au gouvernement de prendre conscience de la nécessité de changer le statut de cette réserve. Nous, association des amis de Calhau, et l'ensemble des pêcheurs, partageons l'idée que seulement certains îlots doivent rester « réserve intégrale », et que Santa Luzia devienne ainsi un parc naturel marin. Cela réserverait l'accès aux pêcheurs comme ils l'ont toujours fait. On pourrait aussi développer une forme de tourisme écologique, respectueux de la nature. On aurait ainsi un potentiel pour autofinancer des activités sur la réserve. Maintenant, les pêcheurs des communautés environnantes voient d'un bon œil cette réserve. »



Résultats

Avancées dans la création de nouvelles AMP

La réalisation d'états de référence dans les sites appuyés par le programme constitue un résultat important de l'année.

En Guinée, la création d'une nouvelle direction nationale des Aires Protégées a provoqué d'importants changements institutionnels pour l'AMP de Tristao/Alcatraz. Une proposition de mode de gouvernance participative pour cette AMP a permis de franchir un pas décisif vers l'opérationnalisation de la gestion concertée du site.

En Casamance, la présence et l'animation renforcées sur le terrain de l'Océanium et des échanges avec d'autres AMP communautaires, notamment l'AMP du Bamboung, les îles Urok et l'Aire du Patrimoine Communautaire (APAC) de Kawawana ont favorisé une reprise de confiance par les communautés du petit Kassa dans le processus de création de leur AMP.

Toujours en Casamance, la reconnaissance officielle de l'APAC par les autorités est un des principaux résultats de cette année. Ce processus est entièrement porté par l'Association des pêcheurs de la commune rurale de Mangagoulack APCRM, qui a bénéficié d'appuis logistiques et techniques de la FIBA, en lien avec d'autres partenaires de l'association.

En Sierra Leone, le projet piloté par Wetlands International et appuyé par la FIBA sur les activités liées à la création d'AMP n'a démarré qu'au cours du second semestre. Plusieurs études nécessaires à l'établissement de l'état de référence sur Yawri Bay ont cependant été réalisées et validées en 2010 (écologie, hydrologie, gouvernance et socio-économique).

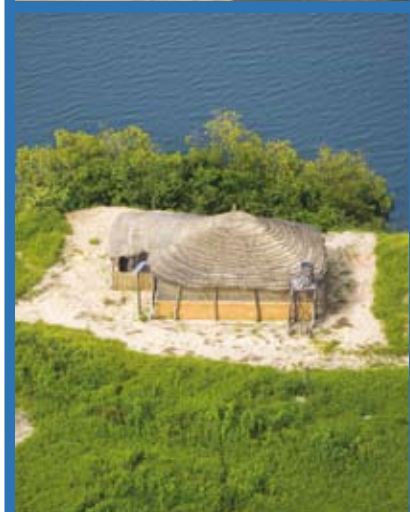
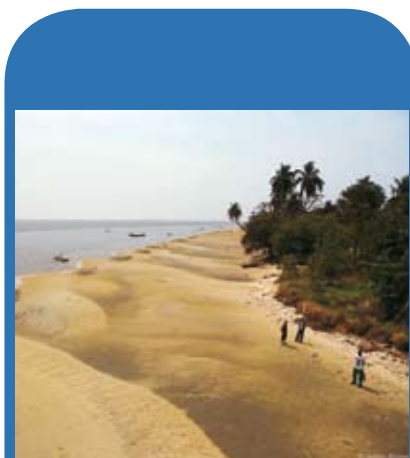
Renforcement des capacités de gestion

Des avancées ont été enregistrées à différents niveaux dans les systèmes de gestion des AMP soutenues.

A Santa Luzia au Cap-Vert, le plan de gestion, rédigé de façon participative, a été validé. Le statut de l'AMP est passé de réserve intégrale à celui de réserve marine (cf. encadré).

Au niveau du Parc National de Niimi en Gambie, une longue concertation menée par une équipe pluridisciplinaire gambienne sur la révision du plan de gestion a abouti à la proposition d'un nouveau document. Un effort particulier a été mené cette année sur les patrouilles terrestres pour lutter contre le braconnage et les coupes sauvages. Des actions de sensibilisation ont été régulièrement conduites dans les différents villages de l'AMP. Le comité de gestion a tenu des réunions régulières. Des infrastructures ont également été construites (tours d'observation, affûts). Cette AMP est de plus en plus opérationnelle et sa gestion fait des progrès importants.

L'appui au renforcement de la surveillance maritime s'est poursuivi en 2010. Une vedette de surveillance destinée aux AMP de Tristao et Alcatraz a été construite et sera livrée en 2011, une fois les conditions habilitantes pour sa mise à disposition réunies.





La formation annuelle sous-régionale en surveillance s'est tenue dans l'archipel des Bijagos. Depuis 5 ans, 50 agents de surveillance d'AMP de la sous-région ont été formés et l'équipe sous-régionale de formateurs (*Task Force surveillance*) a gagné en autonomie.

Dans le domaine de la promotion de la gestion participative des ressources côtières, des résultats intéressants ont été obtenus notamment à Urok (Guinée Bissau). L'institution en charge des aires protégées (IBAP) a renforcé son implication dans la gestion de l'AMP, à travers la signature d'une convention avec l'ONG Tiniguena et l'affectation d'un représentant de l'IBAP dans l'AMP.

Au Bamboung (Sénégal), après plusieurs années de fermeture de l'exploitation des coquillages, les femmes ont été formées au suivi et à l'exploitation durable de ces ressources et se sont organisées en vue d'une gestion concertée et équitable. Des règles d'exploitation et de conservations des ressources naturelles dans les limites de cette AMP ont été également élaborées.

Plusieurs réunions de concertation ont été menées cette année dans les AMP de l'archipel des Bijagos (Parc national d'Orango [PNO] et Parc national marin de Joao Vieira et Poilao [PNMJVP]), principalement avec les pêcheurs artisans et les opérateurs touristiques de la réserve de biosphère Bolama Bijagos.

En matière de développement d'outils, le guide sur l'élaboration de plans de gestion a été finalisé et sera édité en 2011.

Renforcement de la cohérence écologique et de la fonctionnalité du RAMP AO



Une série d'analyses préliminaires des lacunes a été réalisée, avec l'appui technique du Centre de Suivi Ecologique du Sénégal (CSE) et a permis de visualiser la couverture actuelle et la représentativité du réseau par rapport à la distribution spatiale des AMP, la distance à la côte, les zones de profondeur marine et la protection d'habitats critiques et espèces clés de la sous-région.

Les travaux de l'étude régionale sur les sites naturels sacrés ont débuté dans quatre pays de la sous-région (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau et Guinée) sous la supervision technique d'un expert principal, en vue de dégager les différentes options pour la prise en compte adéquate des aspects culturels dans le renforcement de la cohérence écologique et institutionnelle du RAMP AO.

La reconnaissance formelle du RAMP AO par les autorités en charge des Aires Protégées, de l'environnement et des pêches en Mauritanie, dernier pays de la sous-région à signer la Déclaration de Reconnaissance initiée au Congrès de Barcelone en octobre 2008, a permis d'asseoir la légitimité du réseau au niveau de l'ensemble des sept pays de la sous-région.

Les échanges d'expériences et la collaboration entre le RAMP AO et d'autres initiatives en cours dans le monde en matière de conservation marine et côtière ont été favorisés par la participation de représentants du RAMP AO au Forum global des océans et aux travaux de la COP10 de la CBD à Nagoya au Japon.

La troisième Assemblée Générale du RAMP AO, à laquelle ont participé environ 70 représentants d'AMP et divers partenaires du réseau a abouti à l'adoption de nouveaux statuts, au renouvellement des organes et à l'adhésion de trois nouvelles AMP membres, ce qui porte à 22 le nombre des AMP du réseau.



Ainsi, l'adhésion de trois nouveaux sites (Tristao et Alcatraz en Guinée et Abéné au Sénégal) a permis de renforcer non seulement la représentativité géographique du réseau, mais aussi celle des habitats encore peu représentés et la diversité des types de gouvernance.

Mise en place d'outils d'aide à la décision sur l'évolution de l'état de la biodiversité dans les AMP

En lien avec la réalisation des analyses préliminaires des lacunes du RAMPAO par le CSE, la base de données et le système d'information du réseau ont été consolidés de manière substantielle, à travers la collecte d'informations complémentaires dans les différents pays.

Le rapport du 1er exercice d'évaluation de l'efficacité du RAMPAO, réalisé en 2009 avec l'implication de 15 AMP, a été édité en collaboration avec le programme régional de l'UICN sur les Aires Protégées en Afrique centrale et occidentale PACO ; il constitue un important document de référence pour les futures évaluations de l'efficacité.

Dans le cadre de la collecte de nouvelles connaissances sur l'état des ressources, deux missions d'appui technique ont permis de caractériser les pêcheries (engins et stratégies de pêche) dans les parcs nationaux de Cantanhez en Guinée-Bissau et du Delta du Saloum au Sénégal, en vue d'alimenter les processus de gestion concertée des ressources marines de ces deux parcs.

Un document de projet de cartographie de la sensibilité du patrimoine sous-marin du Cap-Vert a été élaboré à la demande et en collaboration avec l'Université du Cap-Vert. Ce document de référence devra être validé par les différents partenaires.

Les besoins en suivi des effets écologiques et socio-économiques des AMP ont été définis de manière participative pour cinq sites pilotes dans quatre pays (Bamboung et Casamance au Sénégal, Urok en Guinée-Bissau, Niumi en Gambie et Tristao en Guinée). Des équipes locales ont été formées pour la réalisation participative de ces suivis. Deux guides sont en cours de finalisation, respectivement sur le suivi socio-économique et les ressources conchyliques dans les AMP en Afrique de l'Ouest (cf. encadré).



ZOOM

Des systèmes de suivi des effets socio-économiques et écologiques mis en place dans les AMP



L'efficacité des AMP bien gérées pour la conservation et/ou la reconstitution des ressources marines et côtières est globalement reconnue et a été documentée dans plusieurs régions du monde, particulièrement pour les ressources halieutiques. En Afrique de l'Ouest, il est encore nécessaire d'évaluer de manière standardisée les effets des AMP sur la biodiversité et sur la situation socio-économique des populations.

La mise en place des systèmes de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP avec des méthodes simples, réalistes et participatives est un des principaux objectifs du projet BioCos. Dans ce cadre, un travail préalable d'identification des besoins prioritaires en la matière a été réalisé sous la supervision de la FIBA, en étroite concertation avec les gestionnaires et les communautés locales de cinq sites pilotes (Bamboung et Casamance au Sénégal, Urok en Guinée-Bissau, Niumi en Gambie et Tristao en Guinée).

Un guide sur le suivi des effets économiques et un autre sur le suivi des ressources en coquillages sont en cours de développement avec l'appui d'experts régionaux et internationaux. Si ces guides sont d'abord destinés aux équipes en charge du suivi sur les cinq sites impliqués, ils représentent également de précieux outils qui orienteront d'autres gestionnaires souhaitant mettre en place des systèmes de suivi participatifs dans d'autres AMP de la sous-région.



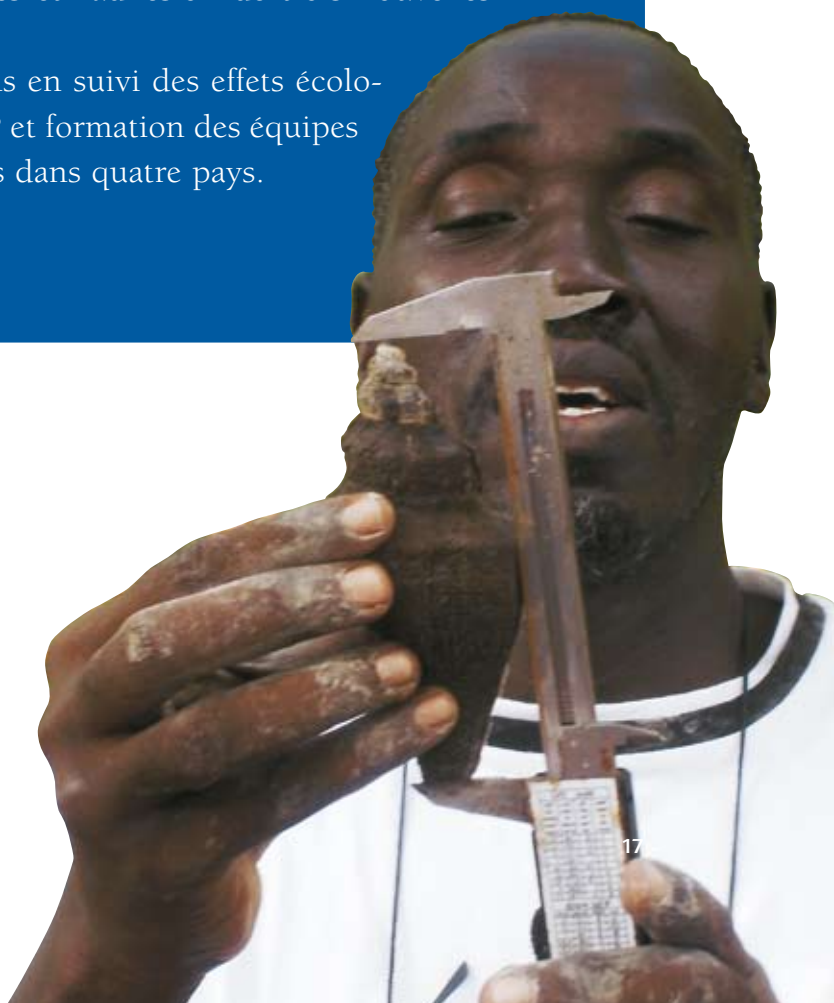
Les équipes locales qui seront chargées du suivi sur les cinq sites impliqués ont été constituées et ont suivi une formation aux méthodes de suivi socio-économique et des ressources en coquillages. Ces formations ont impliqué des gestionnaires d'AMP, des chercheurs issus d'institutions nationales, des membres des comités de gestion des sites, des femmes collectrices de coquillages etc. Les suivis seront lancés début 2011 sur les sites sous la responsabilité des équipes locales, avec un accompagnement de la part des partenaires scientifiques et techniques.

Les résultats de ces suivis permettront aux acteurs des AMP non seulement de suivre l'évolution des ressources et de la situation socio-économique des populations, mais aussi et surtout d'adapter la gestion de leurs sites en conséquence. Ils permettront également de développer des argumentaires solides, afin de valoriser à partir de sites pilotes, le rôle des AMP dans la protection de la biodiversité et le développement socioéconomique des pays et de contribuer à mobiliser le public et les décideurs en faveur des AMP.



Les résultats de l'année en résumé

- Réalisation d'états de référence dans tous les sites appuyés par le programme.
- Reconnaissance officielle de l'Aire du Patrimoine Communautaire (APAC) de Kawawana à Mangagoulack (Sénégal) par les autorités.
- Validation du nouveau plan de gestion de l'AMP de Santa Luzia (Cap-Vert) et de la révision du plan de gestion du Parc National du Niuni.
- Renforcement des mécanismes de gestion concertée entre les différents acteurs dans plusieurs AMP soutenues par le programme (Urok, Bamboung, Orango, Joao Vieira et Poilao).
- Consolidation de la base de données du réseau et du système d'information écologique sur les AMP et réalisation d'une première série d'analyses des lacunes écologiques du RAMPAO.
- Consolidation de l'organisation du RAMPAO avec l'adoption de statuts révisés, le renouvellement des organes et l'adhésion de trois nouvelles AMP membres.
- Identification participative des besoins en suivi des effets écologiques et socio-économiques des AMP et formation des équipes locales au suivi pour cinq sites pilotes dans quatre pays.



Programme B

Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)

Coordinateur : Antonio Araujo



Soukeina Mint Ely trésorière et Mohamed Beyatt O/ A. Salem, vice-président, Association des Ecoguides du Banc d'Arguin (AEBA)

« Avant nous ne connaissions même pas nos oiseaux ! Maintenant c'est facile de les appeler par leurs noms et nous sommes plus concernés par leur protection car nous savons qu'ils font de longs voyages pour survivre. Parfois nous les trouvons coincés dans les filets de pêche abandonnés dans les villages. C'est un grand problème. »

« J'attends beaucoup de choses de l'AEBA ! » explique Soukeina. « Des campagnes de nettoyage dans les villages et du travail avec les femmes. Nous allons essayer de créer des activités pour les enfants et faire la protection des animaux de la brousse comme les chacals et les lièvres »

« Les hommes vont faire du guidage, mais on va essayer aussi d'améliorer la gestion des coopératives pour qu'ils changent leur travail et leurs habitudes. », ajoute M. Beyatt.

« C'est la première fois que les gens s'intéressent sérieusement à nous ! Nous voyons mieux maintenant pourquoi protéger le Parc et notre culture et pourquoi faire respecter les règles pour la protection des espèces ».

Introduction

Créé en 1976, le PNBA, institution mauritanienne reconnue site « Ramsar » en 1982 et site du Patrimoine Mondial de l'Unesco en 1989, est devenu « Don à la Terre » en 2001. Ses caractéristiques en font une des plus importantes AMP au monde : 12 000 km² de territoire maritime et terrestre ; un tiers de la côte mauritanienne ; 1 000 km² d'herbiers marins et vasières ; 60% des fonds de moins de 20 mètres de profondeur de la ZEE du pays ; plus de 2 millions d'oiseaux d'eau en hiver. La réserve protégée accueille pendant sept mois de l'année, hors de la période migratoire, les populations de courbines et mulets jaunes pêchées le reste de l'année au sud sur la côte mauritanienne jusqu'au Sénégal et au nord, le long des côtes du Sahara. La seule estimation économique de sa valeur d'usage annuelle atteint le chiffre de 300.000 €/an.

Le PNBA a pour mission d'assurer la conservation de la biodiversité et de promouvoir un développement socioéconomique respectueux de l'environnement et des valeurs culturelles des populations résidentes.

Ces dernières années, et malgré un engagement plus important de l'Etat mauritanien et des bailleurs internationaux à sa gestion durable, le Parc a vu croître les atteintes à son intégrité. Les risques actuels sont liés d'une part au nouvel axe routier implanté le long de sa limite est, facilitant entre autres le développement de la pêche locale par la proximité du mareyage et des marchés d'exportation, et d'autre part à la raréfaction des ressources halieutiques et à l'augmentation des activités maritimes à l'extérieur de ses frontières (émergence de nouvelles pêcheries, circulation de tankers et exploitation pétrolière). D'importants aménagements de l'espace littoral mauritanien (aménagement routier et aérien, port de pêche artisanale) sont aussi prévus dans l'avenir proche, rehaussant davantage les défis de conservation de la biodiversité.



Ces pressions croissantes soulignent l'importance d'une gestion efficace déjà soutenue par la mise en place de nouveaux outils de gouvernance performants.

Les actions de la FIBA s'inscrivent dans la logique du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc, à travers la mise en œuvre de projets et aussi par un appui institutionnel.

L'autonomisation progressive de l'institution et le renforcement des capacités de son personnel à la gestion du Parc sont les objectifs clés du programme PNBA de la FIBA. D'importants progrès ont été réalisés ces dernières années dans ces domaines. La gestion participative est institutionnalisée, l'entretien de la flottille à voile, le suivi des pêcheries et la gestion logistique et technique de la surveillance maritime sont assurés par le personnel national. Le Fonds Fiduciaire, garant de la pérennité financière du site est créé.



Objectifs 2006-2010

- Promouvoir l'amélioration et l'adaptation de l'institution PNBA aux priorités d'intervention identifiées dans le PAG, aux vues des recommandations de l'audit organisationnel.
- Mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation de l'efficacité de gestion du PNBA et capitaliser son expérience au profit du réseau régional des AMP.
- Mettre en place un financement durable du PNBA.
- Réguler d'un commun accord avec les résidents l'accès aux ressources et mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour une pêche durable et responsable.
- Consolider les mécanismes de gestion participative.
- Optimiser la surveillance et le contrôle des activités humaines.



Projets

1. Appui aux systèmes de surveillance maritime et de contrôle de l'application des mesures de conservation dans le Parc National du Banc d'Arguin et dans les autres Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (Projet SurMer 2010 – 2015)

Sous financement de la Fondation MAVA, le projet SurMer s'appuie sur les acquis importants du projet RARES (Régulation de l'Accès aux Ressources et Surveillance) notamment dans le domaine de la surveillance maritime. Le PNBA a, en effet, obtenu des résultats globalement positifs durant ces dernières années, avec un système tripartite fonctionnel depuis 12 ans et qui intègre à la surveillance les populations locales et les services de l'Etat spécialisés dans le contrôle de la pêche.

Le projet SurMer appuie la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du PNBA ainsi que la traduction des objectifs du RAMPAC sur le terrain en termes de renforcement de l'efficacité du système de surveillance du PNBA et d'autres AMP de la zone d'intervention du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM).





Les objectifs sont de :

- Renforcer le dispositif de contrôle et de surveillance maritime du PNBA.
- Renforcer la participation des acteurs du territoire dans les dispositifs de surveillance et de contrôle du Parc.
- Renforcer les capacités de surveillance maritime des AMP du réseau RAMP AO à travers la capitalisation de l'expérience du PNBA.

Cette année les efforts se sont concentrés sur :

- Le renouvellement du partenariat avec la DSPCM.
- Un effort de surveillance maritime constant.
- La poursuite de la formation nautique des agents du PNBA et de la DSPCM, dans le PNBA et au niveau régional.
- La mise en place d'une première expérimentation de surveillance à la voile ayant recours à une lanche Imraguen.
- Le test d'un nouveau système de tracking mis en place dans les vedettes pour augmenter la précision du tracé des missions.
- L'organisation de missions de consultation et d'information dans les villages afin d'avoir des propositions d'aménagement issues directement des pêcheurs.
- La production des calendriers de pêche sous forme de zonage cartographié avec l'appui de l'Observatoire de l'Environnement du PNBA.
- L'organisation de visites d'échange avec le Parc National Marin de Joao Vieira e Poilão en Guinée-Bissau, dans le cadre du RAMP AO.

2. Régulation de l'Accès à la Ressource et Surveillance dans le PNBA (Projet RARES 2005 – Juin 2010)

Principalement sous financement de la Fondation MAV A et du FAP du PRCM, le projet RARES est arrivé à terme fin juin 2010. Il visait surtout la gestion durable de la pêche Imraguen et la mise en place d'un système efficace de surveillance et contrôle dans le Parc. Son prolongement pendant le premier semestre 2010 a été accordé pour mieux capitaliser ses acquis et communiquer l'expérience du PNBA dans le cadre du PRCM et du RAMP AO. Les activités de communication ont ainsi été prioritaires pendant cette période.

Cette année les efforts se sont concentrés sur :

- La réalisation d'une exposition sur le patrimoine maritime du Parc National du Banc d'Arguin au Centre Culturel Français, pendant le Forum du PRCM de Nouakchott.
- L'organisation d'une visite d'un groupe de parlementaires mauritaniens au PNBA.
- L'organisation d'une visite d'échange des écouguides Imraguen du PNBA au Parc National du Djoudj au Sénégal, en collaboration avec le projet WOW.
- La poursuite des appuis à la campagne villageoise « villages propres du PNBA ».



3. Wings Over Wetlands WOW (2008 – juin 2010)

Ce projet a été mis en œuvre par Wetlands International et le PNBA sous financement de la Fondation MAVA et du GEF. Il avait comme principaux résultats attendus la mise en œuvre d'une stratégie d'écotourisme ornithologique pour le PNBA et la constitution d'une équipe de guides locaux pour assurer l'encadrement des visiteurs.

Cette année les efforts ont porté sur :

- La finalisation de la formation pratique des écoc guides et la remise des diplômes.
- La mise à disposition d'une première version d'un guide de formation.
- La création d'une association de guides Imraguen.



4. Composante PNBA du Mauritania Support Project (2008 – Juin 2010) – WWF WAMER

Sous financement du WWF-Pays Bas et sous exécution du WWF WAMER, ce projet avait comme objectif principal d'appuyer l'émergence en Mauritanie d'une politique durable de gestion des pêches. La composante PNBA, mise en œuvre par la FIBA et le PNBA, proposait un renforcement des activités de communication environnementale et des moyens de surveillance maritime dans le Parc.

Cette année les efforts ont porté sur :

- La construction locale, à Nouakchott, de deux nouvelles vedettes en aluminium.
- La formation, au Parc National de Guadeloupe, du responsable de la surveillance maritime du PNBA.
- La participation du Directeur Régional de l'Education de Nouadhibou aux rencontres régionales d'Education à l'Environnement organisées par le PRCM en Guinée-Bissau.
- L'organisation d'une formation d'une semaine en Education à l'Environnement destinée essentiellement aux instituteurs détachés au PNBA, aux agents du Parc et à deux écoc guides Imraguen.
- La publication d'un livre et de deux jeux de cartes destinés aux enfants du PNBA.



5. Projet ADP : Atlas des paysages du PNBA (2009 - 2010)



Sous financement de la Fondation MAVA, la réalisation du livre « le banc d'Arguin en Mauritanie, Récits de paysages » qui conte le paysage par ses différents acteurs a été un projet novateur destiné à faire connaître au grand public les aspects écologiques, paysagers, historiques et sociaux de cette Aire Marine Protégée.

Cette année les efforts se sont concentrés sur :

- Les missions de terrain indispensables à la réalisation de l'ouvrage.
- La publication de l'ouvrage au mois de décembre par les éditions Grandir.

A noter également que le coordinateur de programme apporte un appui technique à différentes initiatives du PNBA et que la FIBA accompagne les efforts de modernisation de l'institution. En particulier :

- Dans la suite logique des efforts déployés par le passé par la FIBA et le PNBA dans le domaine du développement communautaire, de la préservation du patrimoine maritime et de la mise en place d'activités de pêche responsable dans le Parc, la FIBA appuie les initiatives de développement communautaire en cours dans le PNBA.
- Dans le cadre du protocole d'accord en matière de Parcs nationaux et autres Aires Protégées entre le Gouvernement de la Mauritanie et l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux d'Espagne (OAPN), la FIBA a accompagné la construction du centre d'interprétation du PNBA à Chami et participe activement à la mise en place de l'exposition permanente, l'inauguration du centre étant prévu en 2011.
- Dans le cadre de ce même protocole, la FIBA a mis en œuvre, sous exécution de l'UNESCO, la réalisation de deux documentaires sur le PNBA et les autres Aires Protégées de Mauritanie. Les documentaires ont été finalisés en 2010.
- La FIBA collabore étroitement avec les activités du programme d'Appui institutionnel et technique au Parc National du Banc d'Arguin (ProGRN-PNBA) de la Coopération Allemande (GIZ).
- La collaboration entre la FIBA, la GIZ et le PNBA a abouti à la reconnaissance officielle du BACoMaB « Banc d'Arguin, and Coastal and Marine Biodiversity Trust Fund limited ».



Résultats

Surveillance et contrôle

Au niveau de la surveillance maritime le PNBA demeure un exemple mais aussi un laboratoire pour tester ce que pourrait être la surveillance maritime de demain dans la région. De nouvelles techniques de surveillance et un contrôle plus fin de l'efficacité des dispositifs en place ont été testés dans le PNBA : lanche à voile et mini GPS trackers (cf. encadré) .

Régulation de l'accès aux ressources et pêche responsable

Les activités de pêche responsable n'ont pas progressé malgré les efforts déployés pour encourager les pêcheurs à développer des pêcheries respectueuses de l'environnement. Certains aspects d'ordre technique pèsent lourdement mais l'environnement socioculturel constitue un facteur d'influence primordial.

Le bilan de la gestion de la lanche « Ichiglane », mise à la disposition d'un groupement de femmes transformatrices du village de R'Gueiba en 2009, s'avère très positif : transparence de la gestion et existence d'un système de suivi efficace impliquant les femmes armateurs, le chef de poste du PNBA et l'enquêteur de l'IMROP basés à R'Gueiba.

Cette année, le PNBA a organisé, avec l'appui du projet SurMer, plusieurs réunions de concertations et discussions élargies à la plupart des pêcheurs dans les villages du PNBA pour l'élaboration d'un zonage associé à un calendrier de pêche. Les résultats de cette démarche sont encourageants. La reprise des réunions avec les comités de pêche et la réalisation d'un atelier de concertation sont attendus courant 2011.

Valorisation des savoir-faire traditionnels et appui au développement local.

Les écovguides du PNBA formés dans le cadre du projet WOW, ont été reconnus officiellement par le Ministère du Tourisme. Les écovguides Imraguen œuvrent actuellement avec l'appui du PNBA et des programmes de la FIBA à la constitution d'une association socioprofessionnelle ayant pour but une meilleure qualité de vie des populations résidentes dans le PNBA.

Le volet « Appui à la transformation des produits traditionnels de la pêche Imraguen » a été transféré avec succès au PNBA qui assure dorénavant intégralement sa prise en charge. Les femmes transformatrices des villages de Mamghar, R'Gueiba et Teishot ont suivi une formation pour améliorer la qualité des produits issus de la pêche Imraguen, ce qui leur a permis d'augmenter leurs revenus. Grâce à cette valeur ajoutée, les femmes sont encouragées à sauvegarder ce savoir-faire traditionnel. La mise en place d'un nouveau système de commercialisation a été accompagnée techniquement et les résultats de la saison 2010/2011 sont prometteurs.

La démarche « villages propres PNBA » a été poursuivie, notamment à Iwik.



ZOOM

Le PNBA invente la surveillance maritime de demain dans les AMP



Le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) est doté depuis plus de dix ans d'un système de surveillance maritime basé sur un partenariat avec la Délégation à la Surveillance des Pêches et au Contrôle en Mer (DSPCM) et sur la participation des populations résidentes. Au vu de ses bons résultats et des succès acquis, le Parc est aujourd'hui en mesure d'innover dans ce domaine et de faire office de laboratoire pour expérimenter de nouvelles techniques de surveillance maritime à exploiter dans la sous-région.

Dans le cadre du projet SurMer, le Parc a testé cette année la surveillance à la voile et le suivi des missions de surveillance maritime par des mini GPS Trackers.



Tracé d'une mission de surveillance pendant une visite d'échange des personnels de la surveillance au Parc National Marin de Joao Vieira e Poilao

La Surveillance à la voile : Il s'agit d'utiliser une lanche à voile équipée d'un radar comme base mobile de la surveillance et poste d'observation avancé. Associée à une petite vedette de 18 pieds, qu'elle peut tracter quand l'équipage n'est pas en patrouille, elle permet de séjourner plusieurs journées en mer et d'intensifier ainsi la présence des unités de surveillance, dans de bonnes conditions de confort, notamment au large du PNBA. Le test réalisé avec l'équipage tripartite (PNBA/DSPCM/Imraguen) a révélé un certains nombre d'avantages : minimiser l'impact des vedettes de surveillance sur l'environnement (seules embarcations motorisées autorisées dans le Parc), réaliser des économies de carburant, renforcer l'efficacité de la surveillance au large et intégrer plus fortement les populations locales dans la mise en œuvre de la surveillance. En effet, seuls les Imraguen sont capables de gouverner les lanches ; l'entretien de l'embarcation permettrait également de valoriser le travail du chantier naval traditionnel de R'Gueiba.



Carte des itinéraires de la vedette de surveillance PNBA 5 pour le mois de janvier 2011

Un mini GPS trackers (<http://www.mr-lee-catcam.de/cattraq/>) qui n'exige aucune expertise particulière pour sa mise en marche, est actuellement utilisé par toutes les unités de surveillance maritime du PNBA. Cet appareil, de la taille d'une clé USB, permet de sortir le tracé des embarcations directement sur Google Earth. Depuis début 2010, l'équipe de surveillance et l'observatoire de l'environnement du PNBA travaillent ensemble afin d'éditer chaque mois les tracés effectués par les vedettes durant leurs missions. Désormais en plus des GPS, les vedettes sont équipées de mini GPS tracker, dont l'autonomie et la capacité de mémoire permettent un relevé régulier de points pendant toutes les missions du mois. Le principal avantage de cette technologie outre son prix modique (35€), est l'exploitation des données sur Google Earth. Un outil de suivi simple et peu coûteux pour les AMP qui ne disposent pas des services d'un cartographe.

Le PNBA à travers le projet SurMer poursuit ces tests en 2011 afin d'inventer la surveillance de demain dans les AMP.

Education à l'environnement

Pour capitaliser les efforts déployés dans ce domaine en 2010, une deuxième formation en éducation à l'environnement destinée à améliorer les compétences du personnel du PNBA, des instituteurs locaux et de la société civile, a été réalisée à Nouadhibou.

Un petit livre « Où sont les gazelles ? Les aventures d'un petit chacal au Parc National du Banc d'Arguin » et deux jeux de cartes ont été publiés pour faciliter la découverte de leur environnement aux enfants du PNBA. Un premier programme d'appui à l'éducation à l'environnement devra démarrer dans le Parc courant 2011 en utilisant ces outils.



Renforcement des activités de communication et promotion du PNBA



L'exposition « Voiles latines du Sahara » sur le patrimoine maritime du PNBA a été visitée par la grande majorité des participants au Forum du PRCM de Nouakchott (juin 2010), issus de l'ensemble des pays de la sous-région. Cette exposition sera présentée en Europe courant 2011.

L'ouvrage « Le banc d'Arguin en Mauritanie – Récits de paysages », illustré de croquis et photos faisant le récit d'un nombre de paysages représentatifs du PNBA a été publié en décembre avec les objectifs suivants :

- Promouvoir le patrimoine que représente l'exceptionnelle richesse naturelle et paysagère du Parc National du Banc d'Arguin à travers le discours des acteurs concernés.
- Valoriser l'action du PNBA, en montrant notamment que le Parc, dans sa mission de gestionnaire du territoire, est à l'écoute de l'ensemble de ses acteurs.
- Valoriser le travail des acteurs du territoire effectué en lien avec les objectifs de conservation et de développement durable mis en œuvre par le PNBA.

Cet atlas des paysages présente différents paysages caractéristiques du Parc National du Banc d'Arguin à travers le regard des acteurs de ce territoire, qu'ils soient pêcheurs, hommes ou femmes Imraguens, responsables de projets, scientifiques, agents du parc, touristes, éleveurs, etc.

Les travaux du Centre d'Interprétation Environnementale de Chami ont été achevés comme prévu avant la fin de l'année par l'entreprise espagnole TRAGSA avec un financement de l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux d'Espagne. L'exposition permanente est actuellement en cours d'élaboration en étroite collaboration avec le PNBA et la FIBA. Le centre a été placé stratégiquement à l'entrée principale du PNBA. Il est conçu pour servir un large public national et étranger : visiteurs du PNBA, population résidente, écoliers et voyageurs circulant sur l'axe Nouakchott – Nouadhibou.

En étroite collaboration avec le programme AMP de la FIBA, deux visites d'échanges ont été organisées cette année avec le Parc National de João Vieira et Poilão en Guinée-Bissau et le Parc National des Oiseaux du Djoudj au Sénégal. Ces échanges constituent un des moyens les plus concrets pour faire connaître le modèle du PNBA, de permettre au Parc de s'appropriier des expériences en cours dans d'autres AMP et de renforcer les liens entre le PNBA et les autres Aires Protégées du RAMP AO.



Extrait du livre « Le banc d'Arguin en Mauritanie - Récits de paysages » de Simon Nancy.

Pérénnisation financière (cf encadré).

Par sa contribution au Fonds Fiduciaire « BACoMaB », l'Etat mauritanien prouve son attachement à la conservation de la biodiversité côtière et marine en Mauritanie et à la gestion durable du PNBA et d'autres AMP mauritaniennes.

Le processus de mise en œuvre de ce fonds est doré et déjà cité en exemple pour avoir obtenu des engagements financiers de la part du gouvernement mauritanien dans le cadre de l'appui sectoriel prévu dans les l'Accords de pêche avec l'Union Européenne.

La société Tasiast, par l'intermédiaire de sa fondation canadienne « Lundin for Africa » a, quant à elle, effectué un premier versement symbolique sur le compte du Fonds Fiduciaire, en 2010. La contribution espérée d'autres partenaires du PNBA dont la Fondation MAVA, et de plusieurs coopérations internationales doit pouvoir se concrétiser courant 2011.



ZOOM

Un mécanisme de financement durable pour la conservation d'une des mers les plus poissonneuses au monde



Le processus de mise en place d'un fonds fiduciaire au bénéfice du Banc d'Arguin et de la biodiversité côtière et marine en Mauritanie a une longue histoire, commencée en 2002.

La Coopération allemande et la FIBA ont fortement appuyé ce processus et ont participé activement à toutes les étapes de la mise en place de ce fonds.

Le « Banc d'Arguin, and Coastal and Marine Biodiversity Trust Fund limited » (BACoMaB – Trust Fund) a été officiellement créé le 23 janvier 2009. A l'instar de nombreux fonds fiduciaires pour la conservation d'Afrique francophone, c'est une fondation de droit anglais, reconnue « Œuvre de bienfaisance » depuis juin 2010. Sa reconnaissance d'utilité publique en Mauritanie, également obtenue en 2010, montre l'attachement de l'État mauritanien aux objectifs de la Fondation et l'engagement des autorités du pays, au plus haut niveau.

Initialement prévu au bénéfice exclusif du PNBA, l'objectif du Fonds s'est progressivement étendu aux actions de conservation de la biodiversité sur d'autres sites côtiers et marins, sous réserve qu'ils remplissent un certain nombre de conditions habilitantes.

Premier contributeur au capital du Fonds, le gouvernement mauritanien a versé plus de 1.050.000 euros au capital du BACoMaB à ce jour. Cet engagement financier d'un état africain, dans le cadre de l'appui sectoriel prévu aux Accords de pêche avec l'Union Européenne, est unique et exemplaire. La priorité est aujourd'hui de mobiliser les autres contributeurs potentiels, l'objectif étant de mener les premières opérations de financement, avec les intérêts du capital placé sur les marchés financiers, dès 2013. En s'appuyant sur les partenaires financiers traditionnels du PNBA (Fondation MAVA, Coopérations allemande et française, etc.) les projections réalistes prévoient un capital d'une quinzaine de millions d'euros.

Or, une capitalisation de l'ordre de 40 millions d'euros constituerait une base minimum pour permettre au « BACoMaB – Trust Fund » de s'engager efficacement et durablement dans un programme significatif de conservation de la biodiversité côtière et marine en Mauritanie.

Le chemin à parcourir reste long, une stratégie efficace de « fundraising » et un engagement sans faille de toutes les parties prenantes seront nécessaires pour atteindre les objectifs assignés au BACoMaB.



Les résultats de l'année en résumé

- Reconnaissance professionnelle des guides touristiques Imraguen formés dans le cadre du projet WOW, par le Ministère du Tourisme et émergence d'une nouvelle association locale d'écoguides du PNBA : l'AEBA.
- Transfert au PNBA du volet « Appui à la transformation des produits traditionnels de la pêche Imraguen » et mise en place d'un nouveau système de commercialisation pour la poutargue.
- Réalisation concluante d'un premier test pour la mise en opération d'un nouveau modèle de surveillance maritime à la voile et introduction d'un nouveau système de « tracking » des vedettes de surveillance par GPS.
- Réalisation d'une deuxième formation en éducation à l'environnement destinée aux agents du PNBA, instituteurs des villages du Parc et membres d'ONG opérant dans le Banc d'Arguin.
- Achèvement du Centre d'Interprétation de Chami.
- Publication d'un livret « Où sont les gazelles ? Les aventures d'un petit chacal au Parc National du Banc d'Arguin » et de deux jeux de cartes destinés à animer un programme d'éducation à l'environnement dans le PNBA en 2011.
- Réalisation au Centre Culturel Français de Nouakchott de l'exposition « Les voiles latines du Sahara – Patrimoine maritime du Parc National du Banc d'Arguin ».
- Publication de l'ouvrage « Le banc d'Arguin en Mauritanie – Récits de paysages ».
- Production de deux films sur le PNBA et les autres Aires Protégées de Mauritanie.
- Reconnaissance d'utilité publique du BACoMaB par la Charity Commission et démarrage de la capitalisation effective du fonds fiduciaire du PNBA.





Gnima SARR, formatrice de produits halieutiques à Joal (Sénégal)

« Depuis l'avènement des fours, j'ai senti une réduction sensible des frais à engager pour le braisage de mes produits, mais aussi l'amélioration de leur qualité. Ma clientèle en est satisfaite.

Le problème récurrent reste cette clientèle, très restreinte et qui nous vient en partie de pays voisins comme le Burkina Faso et le Mali. La demande en poisson braisé est quelquefois faible. En plus, les acheteurs fixent des prix qui ne nous arrangent pas car ne nous permettant pas de rentrer dans nos fonds. L'élargissement du marché et l'augmentation des prix sont aujourd'hui nos principales doléances. Nous sollicitons le projet pour une meilleure promotion de nos produits et la prospection de nouveaux marchés. Nous demandons également davantage de formation en hygiène et qualité pour que nous puissions mieux valoriser notre travail. Autrement nous ne pourrions pas tirer bénéfice de nos activités de reconversion et si tel est le cas, je ne suis pas convaincue que tous continueront à respecter l'interdiction de transformer les produits requins »

Introduction

La FIBA intervient en appui aux partenaires institutionnels et non gouvernementaux d'Afrique de l'Ouest, en étroite collaboration avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) afin de promouvoir le développement de cadres de gestion concertée et de plans d'action écorégionaux pour les espèces et habitats spécifiques.

L'adoption et la mise en œuvre du Plan Sous-Régional d'Action Requins, constituent une des premières initiatives régionales de gestion et de conservation des ressources vulnérables.

Une forte demande pour les produits halieutiques ainsi qu'une pêche lourdement industrialisée conduisent non seulement à la diminution de la productivité de stocks ciblés mais aussi à la modification, à l'appauvrissement des écosystèmes et, inexorablement, à un changement profond des équilibres écologiques dans la sous-région.

Ainsi, l'état de conservation de certaines espèces patrimoniales en Afrique de l'Ouest, telles les tortues marines, le poisson-scie ou la spatule blanche est inquiétant. Des efforts particuliers à la fois sur site et au niveau régional et politique doivent être engagés.

Objectifs 2006-2010

Le programme Espèces & Habitats a pour objectif général la mise en place d'outils de gestion et le renforcement des capacités afin d'améliorer la conservation des espèces et des habitats.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Appuyer le secrétariat permanent et les Etats Membres de la Commission Sous-Régionale des Pêches -CSRP- pour la mise en œuvre du Plan Sous-Régional d'Action pour la conservation et la gestion des Requins.
- Soutenir le développement de Plans d'Action Régionaux pour la conservation d'espèces à valeur patrimoniale.
- Appuyer la mise en place de plans d'aménagement participatifs pour l'exploitation durable des stocks partagés.
- Soutenir des actions de conservation d'habitats et d'espèces d'importance écologique et économique pour les acteurs des zones côtières, en particulier dans les AMP ciblées (soutenues par la FIBA).



Projets

1. PSRA - Plan Sous-Régional d'Action Requins (2008 - 2011)

Piloté par la CSRP, ce projet sous financement du FAP du PRCM a pour objectif général la conservation et la gestion durable des populations de Requins. Il s'agit précisément pour ce projet de :

- Produire des outils de gestion des populations de Requins et harmoniser les législations.
- Appuyer la reconversion des acteurs spécialisés dans la filière Requins.
- Mettre en place un observatoire des sélaciens en Afrique de l'Ouest.
- Valoriser et consolider l'expérience du projet par un effort de capitalisation.



2. Etudes et conservation des flamants roses sur le littoral ouest-africain (2010 - 2013)

Sous financement de la Fondation MAVA et mis en œuvre par le PNBA, avec un appui technique de la Tour du Valat, ce projet a pour objectif de contribuer à la conservation des espèces de flamants et de leurs habitats dans la sous-région.

En 2010, le programme a prolongé son soutien à la première phase du projet « Femmes & Coquillages » (2004-2009) mis en œuvre par ENDA Graf Sahel sous financement de la Fondation MAVA, pour capitaliser et assurer la diffusion des résultats avec les populations des autres localités du Saloum (Sénégal).

La deuxième phase du projet prévoit une extension sur d'autres sites, au Sénégal et dans les pays proches. Un consultant, chargé de la rédaction du document de projet sous-régional, a effectué des missions en Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Sénégal afin d'identifier les partenaires et les modalités de mise en œuvre des activités. Une proposition de projet a été développée dans ce sens.

Le programme est également partie prenante dans la mise en place d'actions de conservation et apporte un appui méthodologique et technique au projet « **conservation du poisson-scie en Guinée-Bissau** », mis en œuvre par l'ONG Noé Conservation, dans l'AMP d'Orango des îles Bijagos (Guinée-Bissau). Les savoirs traditionnels des populations locales sont pris en compte dans la mise en œuvre de ce projet.



Concernant les habitats, le programme a financé une mission de prospection sur la présence d'herbiers marins dans quatre pays de l'espace CSRP et leur contribution au stockage de carbone. Il s'agit de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau. La présence d'herbiers a été confirmée dans tous ces pays avec de fortes concentrations en Mauritanie (PNBA) et au Sénégal (Joal). Aussi les sites du PNBA et de Joal pourraient servir d'ateliers pour la formation sur la recherche et la conservation des herbiers. Un document de projet est en cours de préparation. Dans un premier temps, il sera tenu compte des aspects cartographie et sensibilisation des acteurs. Des démarches sont en cours pour identifier les partenaires scientifiques et techniques, les acteurs de terrain et mobiliser des fonds pour la mise en œuvre des activités. L'objectif est également d'assurer que le projet s'inscrit dans la démarche « *blue carbon* » du PNUE et partenaires.



Résultats

Gestion durable des ressources



Concernant la gestion des ressources, le programme a mené de nombreuses initiatives notamment dans la conservation des Requins et des oiseaux d'eau.

Le projet PSRA-Requins a poursuivi son appui technique et financier aux différents pays de la CSRP dans l'effort de collecte et d'analyse des données et a identifié, pour la Guinée, des activités alternatives de reconversion des femmes transformatrices de produits de Requins sur l'île Kassa, un des principaux sites de débarquement de Requins dans ce pays au profit de 45 femmes transformatrices organisées en groupement nommé "MOMOYE". Elles ont sollicité la construction de fours de fumage de mâchoirons (poisson-chat) et d'autres poissons.

Un appui a été apporté à la conduite de pêches expérimentales pour tester des dispositifs d'évitement de grandes espèces de Requins par les chaluts (cf. encadré).

L'évaluation de la place des Requins dans la pêche et dans l'économie des pays a permis d'apprécier la contribution de la filière Requins à la survie des pays en vue de proposer des voies et moyens pour alléger l'effort de pêche exercé sur la ressource. Les résultats ont permis de montrer que la pêche aux Requins représentait un poids économique et social important dans la sous-région CSRP.

Acquisition de connaissances et recherche



Le projet « Flamants » a franchi une étape importante en 2010 avec la mise en place d'un réseau de suivi sous-régional des populations de flamants (cf. encadré). Les premiers résultats sont l'observation de reproduction des flamants nains dans le delta du fleuve Sénégal en particulier dans la lagune de l'Aftout es Saheli et les étapes de la dispersion juvénile des deux colonies de la Mauritanie.

Capitalisant les recherches effectuées par l'IRD en 2008/2009, un guide sur le suivi bioécologique des coquillages exploités dans les îles de Niodior, Dionewar, Falia et de Fadiouth a été édité et diffusé aux associations de femmes du Saloum intéressées par le projet, aux partenaires du projet et lors de colloques internationaux. Il a pour objectif de permettre aux femmes d'être capables d'assurer elles-mêmes le suivi scientifique des pratiques locales de gestion mises en place en vue d'améliorer leur efficacité.

Renforcement des capacités

Dans ce domaine, le programme a fait des efforts sensibles de formation sur le terrain et d'appui à la rédaction de mémoires de fin d'études.

Le PSRA-Requins a poursuivi son programme d'appui à la formation nationale : 69 personnes dont 16 femmes en ont bénéficié.

Sept étudiants (Guinée, Sénégal, Sierra Léone et Gambie) ont bénéficié d'un appui technique et/ou financier pour la préparation de leurs mémoires. (Cf. programme D).

Le projet « Flamants Roses Régional » a organisé des sessions de formation au bénéfice de neuf écovigilants (six Imraguens et trois venant de Tours operators) pour éviter la perturbation des nids.

Dans le cadre du prolongement du projet « Femmes & Coquillages », des formations en techniques de transformation ont été réalisées au profit de femmes du village de Niodior (Sénégal) pour une meilleure diversification des produits proposées par les femmes. Elles ont également participé à la FIARA (Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales) de Dakar.

Capitalisation/communication

Le programme a mené des actions concrètes sur le terrain et au niveau international.

En Mauritanie, les jeunes écoliers Imraguens et de l'Aftout ont été sensibilisés sur l'importance des flamants dans la biodiversité et des menaces qui pèsent sur les flamants nains dans la sous-région.

La célébration conjointe des journées mondiales de la Biodiversité et de l'environnement au Sénégal a été l'occasion non seulement de plaider la problématique de l'exploitation des Requins dans la sous-région ouest-africaine et particulièrement au Sénégal mais aussi de sensibiliser et informer les groupes scolaires, pêcheurs et acteurs locaux sur la conservation et la gestion durable des populations de Requins et les actions du projet PSRA-Requins notamment au moyen de posters (en français et en anglais) sur le thème « *Les Requins font partie de la biodiversité, protégeons-les* ». Ces posters ont également été exposés à l'occasion du 5ème forum régional côtier et marin ouest africain.

Le projet PSRA-Requins s'est associé au projet « Cogestion & AMP » (CSRP/AFD) pour valoriser les acquis sur la problématique de la ségrégation par taille et par sexe de certaines espèces de Requins et traiter des contraintes et opportunités de ce comportement pour la conservation des espèces dans les AMP. Un poster a été présenté au congrès international de la Fondation européenne pour la Science (Barcelone, juin 2010). L'exemple du *Rhizoprionodon acutus* dans le PNBA y a été abordé. Ce poster a été l'occasion de communiquer sur les résultats du PSRA et en collaboration avec un autre projet de la CSRP, ce qui est un exemple de contribution du PSRA aux synergies recherchées entre projets de la CSRP. Le résumé a été publié dans le livre des abstracts de la conférence édité par les organisateurs.



ZOOM

Appui à la conduite de pêches expérimentales pour tester des dispositifs d'évitement de grandes espèces de Requins par les chaluts crevettiers



La FIBA, à travers le PSRA-Requins, a appuyé le test de sélectivité de la grille Nordmore pour la réduction des captures accessoires dans la pêche crevettière profonde au Sénégal. L'objectif fixé par le Ministère de l'Economie maritime du Sénégal, en partenariat avec l'AFD, la Coopération Française et Espagnole et la FIBA était de tester les performances du système de sélectivité de la grille Nordmore en conditions commerciales de pêche à la crevette profonde *Parapenaeus longirostris* dans la ZEE sénégalaise.

Dans la pêche à la crevette, les prises accessoires et les rejets sont considérables : 70 à 86% des captures totales. Des expériences menées dans différentes pêcheries ont montré que la grille Nordmore pouvait générer des réductions de prises accidentelles de 60 à 90% avec une perte de 5% de crevettes.

Un programme d'expérimentation de la grille Nordmore dans la pêche crevettière profonde au Sénégal a été mis en place et exécuté dans le cadre du processus d'élaboration des plans d'aménagement des pêcheries profondes entrepris par le département des pêches du Sénégal.

La FIBA, préoccupée par la question de dégradation des ressources et du problème des captures accessoires des grandes espèces telles que les requins et raies, les tortues marines et d'autres espèces emblématiques, a apporté un appui financier à la réalisation de ce programme.

Les résultats de ce test ont été très concluants pour l'aspect sélectivité : toutes les grilles ont permis de rejeter 100% des grosses espèces telles que les requins, les raies, et d'autres espèces d'intérêt commercial. Toutefois, le problème de sélectivité subsiste pour les petits individus et le ratio prises accessoires/prises ciblées (7/1) est supérieur à celui observé en moyenne dans le monde pour ce type de pêche (5/1).



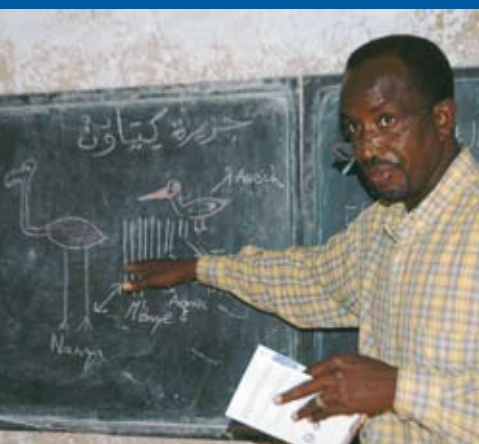
Un travail de capitalisation a été réalisé avec l'évaluation de l'impact des fours de braisage offerts par le PSRA-Requins aux femmes transformatrices de Requins du Sénégal. Ce travail a montré que, de façon générale, les femmes bénéficiaires directes du projet ont opéré une réelle reconversion, délaissant la transformation des raies et requins pour se tourner vers celle des petits pélagiques, notamment la sardinelle. Leurs conditions de vie se sont améliorées avec cette reconversion : moins de temps de travail (ce qui permet de s'adonner à d'autres activités domestiques), gains plus importants, moins de pollution par la fumée qui causait des maladies oculaires (ophtalmologiques), etc.

Un atelier de partage des résultats de la première phase du projet « Femmes & Coquillages » a été organisé à Djiffer avec les populations de quatre nouveaux sites du delta du Saloum (Fimela, Dangane Sambou, Diogane et Palmarin).



ZOOM

Une approche régionale de l'étude des flamants roses



L'étude des flamants dans la sous-région a franchi une étape importante en 2010 par la mise en place d'un réseau de suivi sous-régional des populations de flamants. Le PNBA a signé des accords de partenariat avec trois pays de la sous-région, le quatrième étant en négociation actuellement avec la Gambie, pour la mise en œuvre des activités de suivi des populations de flamants. La capacité des écouguides du PNBA, pour le suivi des populations aviaires a été renforcée et six compteurs Imraguen ont été formés et assurent les comptages trimestriels chacun dans sa zone depuis octobre 2010.

De plus, les jeunes écoliers Imraguen et de l'Aftout ont été sensibilisés à l'importance des flamants dans la biodiversité et des menaces qui pèsent sur les flamants nains dans la sous-région.

Grâce à ces actions, la reproduction des flamants nains dans le delta du fleuve Sénégal et plus particulièrement dans la lagune de l'Aftout es Saheli et les étapes de la dispersion juvénile des deux colonies de la Mauritanie ont pu être observées. Le succès de reproduction d'une colonie dans l'Aftout a donc été confirmé après plus d'une vingtaine d'années de recherche sur la population de flamants nains en Afrique de l'ouest. Les résultats du suivi et les données génétiques sont analysées, un article est actuellement sous presse dans la revue Malimbus.



Les résultats de l'année en résumé

- Identification d'activités alternatives pour 45 femmes transformatrices de l'île Kassa (Guinée), organisées en groupement.
- Mise en place d'un réseau de suivi sous-régional des populations de flamants.
- Formation de neuf écoguides du PNBA pour le suivi des populations aviaires.
- Confirmation du succès de reproduction d'une colonie de flamants nains dans l'Aftout es Saheli.
- Partage des résultats de la première phase du projet « Femmes & Coquillages » avec les populations de quatre nouveaux sites du delta du Saloum.
- Réalisation et présentation à des colloques et séminaires d'outils de sensibilisation et de valorisation (posters).
- Réalisation d'études sur la place de la pêche des sélaciens (Requins) dans les économies nationales des différents pays.



Programme D

Capacités & Connaissances

Coordinateur : Simon Mériaux



Mohamed Ahmed Sidi Cheikh,
géomaticien à l'Observatoire du PNBA

« Arrivé en poste à l'Observatoire du PNBA, j'ai vu les difficultés que je pouvais avoir à travailler en synergie avec divers acteurs, que ce soient des partenaires mauritaniens, des chercheurs étrangers ou encore des pêcheurs Imraguen lorsque je travaillais sur la cartographie des zones de pêche du PNBA. J'ai donc décidé de renforcer mes compétences dans le « team working » et je cherchais une formation axée sur les sciences humaines et le management et qui me permette d'appréhender les dynamiques sociales sur le terrain. Lorsque j'ai bénéficié d'une bourse partielle offerte par la fondation Mohamed Bin Rached Al Maktoum de l'Emirat de Dubaï, j'ai sollicité le programme « Capacités & Connaissances » de la FIBA, en concertation avec le programme « PNBA », pour compléter cette bourse et me permettre de suivre une année de master II « master in public administration » à la Dubaï School of Government. Grâce à cet appui de la FIBA, j'ai pu suivre une année de cours dispensés en anglais et réaliser un stage sur la modernisation de l'institution PNBA, avant de réintégrer l'équipe de l'Observatoire. »

Introduction

Le programme Capacités & Connaissances intervient en consolidation des programmes A, B et C de la FIBA. Cet axe est développé de manière transversale aux activités relevant des autres programmes. La FIBA privilégie, dans la mise en œuvre des projets, les activités de renforcement des capacités des partenaires et d'encouragement à la participation des acteurs dans la gestion des ressources littorales. Dans bien des cas, l'incitation des acteurs locaux à s'engager dans la maîtrise et la gestion de leur biodiversité passe par des actions de « renforcement des capacités » : formations adaptées, participation à des ateliers scientifiques, accompagnement de stages, partage et mutualisation des informations, etc. Cette valorisation des compétences doit pouvoir concerner tous les acteurs de la gestion du littoral, tels que les étudiants, les membres d'ONG, les agents des services de l'Etat. Afin de promouvoir une formation de qualité *in situ*, des soutiens sont accordés pour la structuration de formations de qualité, en Afrique de l'Ouest, et traitant de la gestion intégrée du littoral et des spécificités des Aires Protégées.

L'appui aux acteurs de la société civile constitue un axe primordial du programme D, qui s'est encore renforcé en 2010. Ce soutien aux ONG se fait, d'une part, au travers de son fonds d'Appui aux Petites Initiatives (API) : la FIBA attribue des petites subventions (*small grants*) permettant la réalisation d'activités par des ONG nationales. D'autre part, au travers du projet Transco, la FIBA cherche à renforcer, de manière structurelle, au moins quatre ONG de la zone côtière œuvrant dans la protection et gestion des AMP en Mauritanie, au Cap-Vert, au Sénégal et en Guinée-Bissau. Ces quatre ONG bénéficient d'appui leur permettant de financer une partie de leur fonctionnement et également d'appuis en termes de formation, d'intervention d'experts, de mise en réseau et de participation à des événements internationaux. Outre ces quatre partenaires « privilégiés », le projet Transco permet d'apporter des appuis ponctuels à d'autres ONG travaillant sur le littoral en Afrique de l'Ouest.

Enfin, ce programme permet de répondre ponctuellement à des sollicitations diverses de renforcement des capacités concernant la gestion du littoral et de ses ressources : formation, bourse, participation à des événements, etc.



Objectifs 2006-2010

- Contribuer à bâtir et renforcer un réseau scientifique inter-universitaire ouest-africain pour l'acquisition, l'analyse et la diffusion de connaissances scientifiques et techniques.
- Développer des outils de synthèse et d'aide à la décision nécessaires à la gestion des ressources marines côtières, notamment un bilan prospectif de l'environnement littoral ouest-africain.
- Renforcer les capacités et les compétences des acteurs institutionnels et non gouvernementaux ouest-africains.
- Développer un mécanisme et un programme d'encouragement et de soutien aux initiatives locales pour une meilleure gouvernance des espaces littoraux.
- Faciliter la documentation des savoirs locaux et traditionnels et leur prise en compte dans les processus de gestion et de décision.



Projets

1. API : Appui aux Petites Initiatives

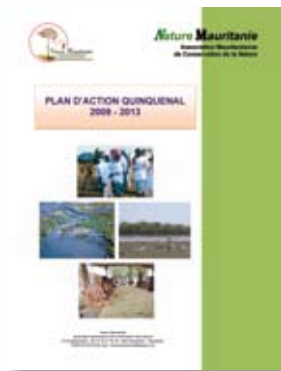
Sous financement de la Fondation MAVA, l'objectif est d'attribuer des micro-financements (« small grants ») pour renforcer les organisations nationales et locales dans leurs initiatives de conservation du littoral ouest-africain. Les projets à financer doivent contribuer à une meilleure gouvernance dans les AMP soutenues par la FIBA.

2. Programme de Renforcement des Capacités

Ce projet, sous financement de la Fondation MAVA, consiste en l'attribution de « bourses » à des étudiants, membres d'ONG et agents des services de l'Etat et appui à certaines formations dédiées aux enjeux de la gestion des ressources littorales.

3. Projet Transco : « Transfert de compétences à la société civile œuvrant à la gestion du littoral en Afrique de l'Ouest »

Sous financement de la Fondation MAVA, la finalité du projet Transco est l'existence, dans tous les pays de la Zone Côtière, de projets d'envergure de gestion du littoral menés par des ONG nationales. Le projet Transco a pour objectif spécifique le renforcement des compétences institutionnelles et techniques des ONG partenaires et l'amélioration de leur accès aux financements et aux réseaux techniques.





Résultats

Renforcement des capacités des acteurs de la zone côtière

Au cours de l'année 2010, ce sont au total 19 individus (étudiants, agents des services de l'Etat, membres d'ONG) qui ont été soutenus pour bénéficier de formations courtes, pour participer à des événements internationaux ou encore pour finaliser leurs travaux de recherche.



- Six personnes (cadres de la direction des parcs nationaux du Sénégal, du PNBA, du Parc National du Diawling, membres d'ONG etc.) ont bénéficié d'appuis pour pouvoir suivre un ou plusieurs modules de la Formation Professionnelle Continue pour la Gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (FOCOGAP) de l'UICN PACO à Ouagadougou : « suivi écologique des aires protégées », « Elaboration, mise en œuvre et suivi-évaluation des plans de gestion des aires protégées », « Suivi écologique des aires protégées et inventaires des grands mammifères » etc.
- Mohamed Ahmed Sidi Cheikh, géomaticien à l'Observatoire du PNBA, a bénéficié d'appuis de la FIBA pour suivre une année de *master in public administration program* à Dubaï, et pour la réalisation de son stage sur « *Assessment of a modernization reform in a public administration in Mauritania : The National Park of Banc d'Arguin* » (en concertation avec le programme B de la FIBA).
- Vera Gominho, étudiante en master au Centro De Ciencias do Mar de l'Université d'Algarve (Portugal), a été appuyée pour la réalisation de ses travaux concernant le « plan de gestion et de conservation des Requins au Cap-Vert » (co-encadrée par Mika Diop, coordinateur du programme C de la FIBA)
- Catelene Monteiro a bénéficié d'un appui pour sa seconde année de *Degree in Marine Biology and Fisheries* à l'Université du Cap-Vert à Sao Vicente.
- Constantino Correia, conseiller du Secrétaire d'Etat de l'environnement et du développement rural en Guinée-Bissau, bénéficie d'une bourse pour ses travaux concernant la dynamique de plantation d'anacardiers au Parc Naturel de Cacheu (Guinée-Bissau) dans le cadre de son année de master à l'Université des Açores.
- Ibrahima Faye, ex-boursier du projet Bilan Prospectif, a été appuyé cette année pour sa soutenance de thèse à Brest, et qui porte sur la « dynamique du trait de côte sur les littoraux sableux de la Mauritanie à la Guinée-Bissau ».
- Olivier Bassene, doctorant au CRENAM (France), a bénéficié d'un appui pour la réalisation de ses travaux de thèse concernant les « enjeux de la dynamique des espaces à mangrove et contribution des SIG à la gestion des risques sur la rive nord du fleuve Casamance »

- Abdoulaye Ba, doctorant à la faculté des sciences et techniques de l'UCAD de Dakar, a bénéficié d'un appui pour l'achat de matériel indispensable à ses travaux de recherche sur la « biologie et l'écologie de quelques espèces d'éla-smobran-ches capturées dans les eaux sénégalaises » (en concertation avec le programme C de la FIBA).
- Serigne Sarr, adjoint au conservateur de l'AMP de Saint-Louis, a bénéficié d'une bourse pour le suivi des enseignements à distance du module « analyses des populations des espaces fauniques et halieutiques » de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et pour la réalisation de son stage portant sur la « dynamique d'exploitation du *Mugil cephalus* dans la Langue de Barbarie au Sénégal », co-encadré par Charlotte Karibuhoye, coordinatrice du programme A de la FIBA.
- Aboubacar Oulare, de la DN de la Diversité Biologique et des Aires Protégées en Guinée, a bénéficié d'un appui pour suivre le cours international de gestion des projets au Galilée Institute de Nahalal en Israël.
- Aboubacar Kouyate, ingénieur à la DN des Mines de Guinée, a bénéficié d'une prise en charge partielle de la FIBA pour sa participation active à la Conférence Nationale sur « les industries extractives et le développement durable en Guinée-Bissau ».
- Depuis 2008, Nicolas Benty Gomis, agent de la DPN du Sénégal, est soutenu par la FIBA pour sa formation à l'ISFAR (Thiès) dans le cycle d'ingénieurs, pour 3 ans.
- Fatou Ndoye a participé au séminaire international « dynamique spatiale dans les systèmes agroalimentaires », à Parme (Italie), au cours duquel elle a fait une présentation de ses travaux concernant le projet « femmes & coquillages » mis en œuvre conjointement par la FIBA, ENDA Graf Sahel et l'IRD.
- Rui Freitas, enseignant à l'Université du Cap-Vert à Mindelo, a bénéficié d'une prise en charge partielle de la FIBA pour sa formation SIG à Praia.

Deux instituts de formation ont aussi été appuyés en 2010 :

- L'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Nouakchott a été appuyée pour organiser une mission botanique au Parc National du Diawling et pour organiser l'atelier concernant le *Global Biodiversity Information Facility* à Nouakchott.
- Le master GIDEL de l'UCAD a profité des présentations sur le PNBA et le RAMPAO faites par A. Araujo, coordinateur du programme B de la FIBA et S. Mériaux, coordinateur du programme D de la FIBA aux étudiants du master.



ZOOM

Renforcement structurel des ONG et *networking* : le projet Transco



Basé sur une analyse des acteurs de la société civile ouest-africaine qui visait à identifier les ONG travaillant à la gestion du littoral, leurs forces et leurs faiblesses, le projet Transco de « transfert de compétences à la société civile » a pour buts 1) de renforcer structurellement quatre ONG nationales afin de leur donner l'opportunité de développer des activités de plus grande envergure et de faciliter leur accès aux financements et 2) de favoriser le *networking* entre les ONG liées à la préservation du littoral en Afrique de l'Ouest.

Sur la base d'un diagnostic structurel, puis d'une stratégie de renforcement des capacités définie avec chaque ONG, une convention cadre de partenariat a été signée entre la FIBA et Nature Mauritanie en RIM, l'Oceanium au Sénégal, Biosfera au Cap-Vert et AD en Guinée Bissau. Selon une stratégie qui lui est propre, chaque ONG bénéficie d'appuis pour son fonctionnement (pérennisation des ressources humaines, achat de matériel, paiement des loyers, charges etc.) mais aussi d'appuis pour le renforcement de ses capacités (formation, intervention d'expert etc.). Ainsi par exemple, l'Oceanium bénéficie de la prise en charge d'un volontaire pour deux ans, Nature Mauritanie a pu acquérir du matériel optique nécessaire au suivi ornithologique, Biosfera a bénéficié d'appuis d'experts et de formation liés à ses activités et le programme EVA de AD se structure au nord et au sud de la Guinée-Bissau.

Un atelier Transco organisé à Dakar a rassemblé 18 ONG concernées par la gestion des ressources littorales. Ces ONG ont participé à la formation « ONG : spécificité, identité, rôles, et réflexion stratégique » animée par Blandine Le Bourgeois du Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL). Cette formation a largement insisté sur la nécessité, pour une ONG, d'avoir une structure fonctionnelle, efficace et d'avoir une vision propre, déclinée sous forme de « programmation stratégique » à moyen terme. Par la suite, les ONG qui montreront une réelle motivation et un réel engagement pourront être accompagnées par la FIBA pour établir leur stratégie et la mettre en œuvre.

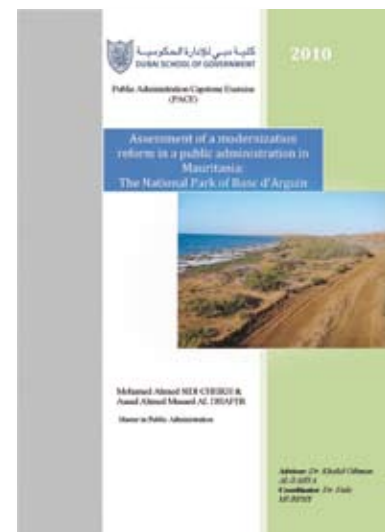
Enfin, une réunion Transco a permis de réunir les quatre ONG Nature Mauritanie, Oceanium, Biosfera et AD afin de discuter des collaborations et activités communes à mettre en œuvre pour l'année 2011.



Appui aux Petites Initiatives (API)

La FIBA a apporté un appui financier à l'ONG mauritanienne Nafore pour la mise en œuvre d'un projet sur la mangrove, en étroite collaboration avec le Parc National du Diawling (PND). Une cartographie précise de la mangrove, un inventaire biologique ainsi que des recommandations appropriées de gestion sont attendues et permettront d'orienter le plan de gestion du PND.

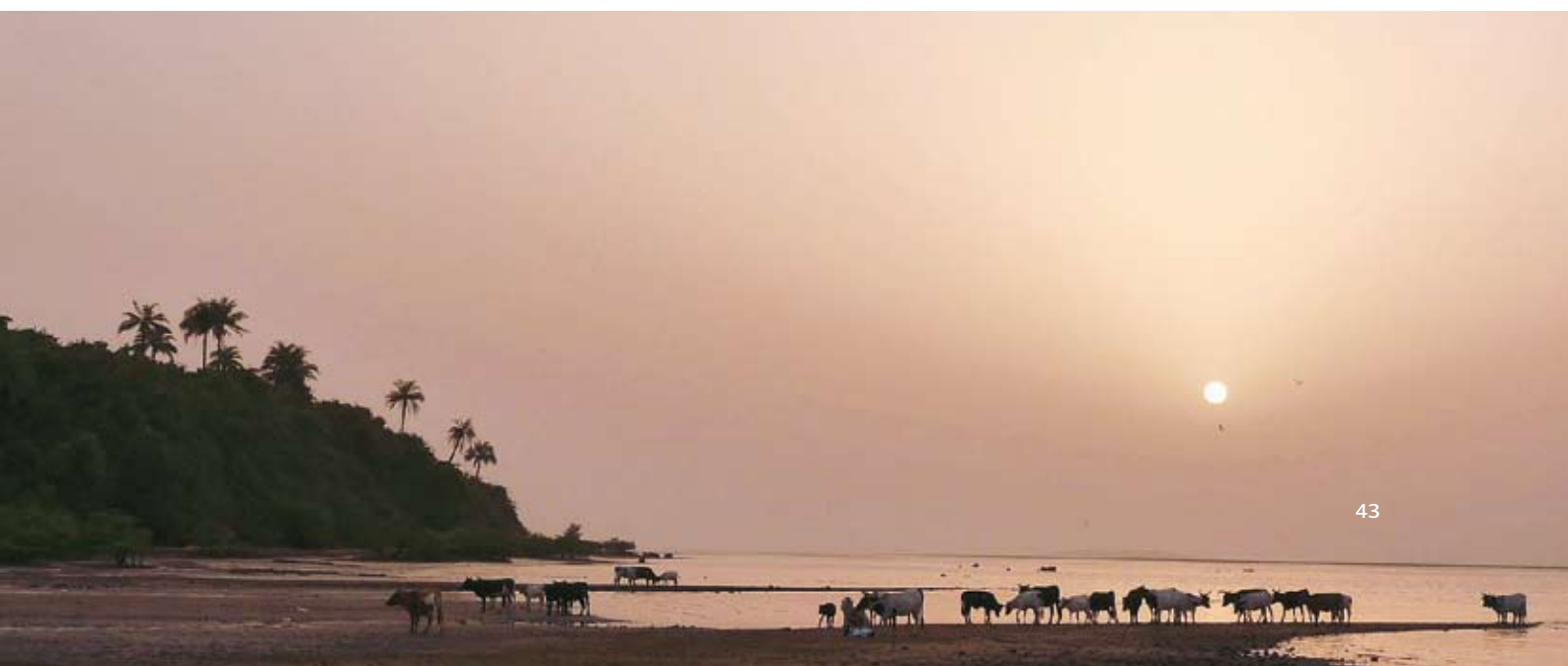
La FIBA a également apporté son soutien, en collaboration avec le Programme Régional d'Education à l'Environnement (PREE) de l'UICN, au projet « Education et Communication Environnementale pour une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité dans le Parc naturel des Lagunes de Cufada » mis en œuvre par l'ONG bissau-guinéenne Palmeirinha. En dehors des activités de sensibilisation des communautés riveraines des lagunes de Cufada, ce projet vise un certain renforcement institutionnel de l'ONG.



Renforcement structurel des ONG

Les activités de renforcement structurel des quatre ONG partenaires du projet Transco ont pleinement démarré en 2010 : pour chaque ONG, sur la base d'un « diagnostic structurel », une « stratégie de renforcement des capacités » a été définie et est mise en œuvre au travers d'une convention cadre de partenariat sur trois ans. Ces quatre ONG bénéficient d'appuis financiers pour les coûts de fonctionnement (achat de matériel, pérennisation des ressources humaines, paiement des loyers etc.) et également d'appuis pour le renforcement des capacités (formations, appuis d'experts, participation à des événements internationaux, visites d'échanges etc.). (cf. encadré)

Deux événements ont permis le renforcement et réseautage des ONG œuvrant dans la conservation : l'atelier « ONG locales : place, rôle, expériences et avenir dans la gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest », tenu en juin 2010 à Ouagadougou et organisé par l'UICN PACO avec un appui de la FIBA (cf. encadré) et l'atelier Transco de décembre 2010 à Dakar qui a rassemblé 18 ONG autour d'une formation « ONG : spécificité, identité, rôles, et réflexion stratégique ».



ZOOM

Un atelier et un réseau rassemblant les ONG des Aires Protégées



En Afrique de l'Ouest, ces dernières années, de nombreuses ONG se sont impliquées dans la gestion d'Aires Protégées, terrestres et marines et ont bénéficié d'appuis du Programme de Petites Initiatives (PPI) du FFEM et de l'Ecosystème Grants Programme de l'UICN NL. Les ONG bénéficiaires de ces appuis ont accumulé des expériences, des connaissances et des compétences intéressantes en matière de gestion effective des Aires Protégées. Ces deux bailleurs, associés au Programme Aires Protégées d'Afrique du Centre et de l'Ouest (PAPACO) de l'UICN et à la FIBA, ont décidé de rassembler en atelier 36 représentants d'ONG à Ouagadougou. La FIBA a ainsi directement participé aux présentations et formations, et appuyé la participation de l'ONG Biosfera, Nature Mauritanie, de l'Association des Pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack (APCRM) et de la communauté Imraguen du Parc National du Banc d'Arguin.

Cet atelier a favorisé les contacts et échanges entre les participants (qui devraient déboucher sur des collaborations réelles), et a permis de traiter, sous forme de formations et d'études de cas, de nombreux éléments en faveur d'une meilleure implication des ONG dans la gestion des Aires Protégées.

Le rapport de capitalisation de l'atelier, qui reflète bien la qualité des échanges et des analyses, la diversité des sujets abordés, mais aussi les recommandations concrètes formulées par les participants, est aujourd'hui disponible. Sur la base des résultats obtenus, l'idée est aujourd'hui de constituer un réseau simple et informel des ONG environnementales en Afrique de l'Ouest pour :

- Donner plus de visibilité aux ONG en diffusant les grandes actions réalisées par celles-ci.
- Partager les difficultés de terrain et rechercher les solutions.
- Réfléchir sur des projets qui peuvent regrouper plusieurs ONG de la sous-région (renforcement de capacités, appuis divers).

Le PAPACO de l'UICN propose de mettre deux outils à disposition de ce réseau : une page « ONG locales de conservation » sur le site web du PAPACO, ainsi qu'une « lettre des ONG locales » qui sera publiée chaque trimestre ou semestre en fonction du dynamisme des ONG.

Dans sa volonté de renforcer les compétences des ONG du littoral, notamment au travers du *networking*, la FIBA continuera d'appuyer les initiatives de ce réseau et encouragera ses ONG partenaires à le faire vivre.



Les résultats de l'année en résumé

- Six individus ont suivi un ou plusieurs modules de formation de la FOCOGAP de l'UICN PACO à Ouagadougou.
- Treize individus ont pu bénéficier de formation, réaliser des travaux de recherche, participer à des colloques internationaux etc.
- Deux instituts de formation, l'ENS de Nouakchott et le master GIDEL de l'UCAD ont bénéficié d'aide financière et technique.
- Dans la cadre du projet Transco, quatre ONG sont renforcées structurellement et bénéficient d'appuis pour leur fonctionnement et pour le renforcement de leurs capacités.
- Renforcement des ONG ouest-africaine grâce à l'organisation de l'atelier régional « ONG locales : place, rôle, expériences et avenir dans la gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest », et à la formation « ONG : spécificité, identité, rôles, et réflexion stratégique ».
- Participation aux 4^{èmes} rencontres internationales du World Ocean Network à Boulogne-sur-Mer.





MANTÈM . KAMATE
Solanaceae

Adama Sidibe 12 ans
Ethnie Foula . Guinée-Bissau
N 11°37.76 - W 014°53.88

Annexes

Éléments financiers

Conseil d'Administration

Publications

Contacts

Acronymes

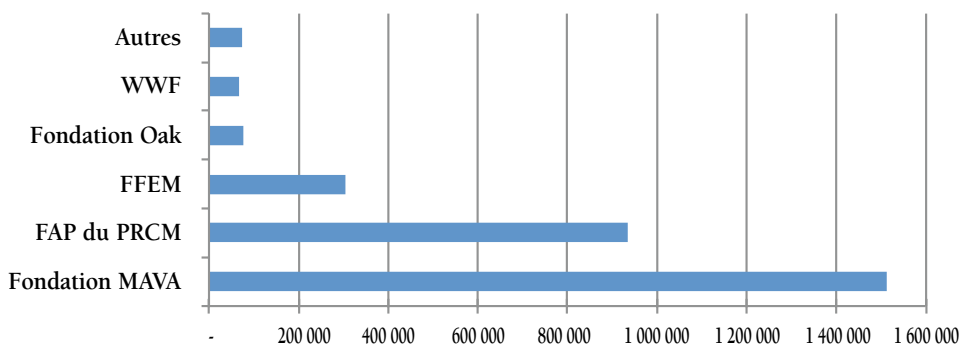
Eléments financiers

Les dépenses totales de la FIBA en 2010 pour ses programmes et son fonctionnement s'élèvent à 2 911 367 Euros.



FIBA 2010	Montants 2010
<i>Montants en euros</i>	
Direction, secrétariat et coordination	
Sous total	581 455
Programme A: Réseau Régional AMP	
Coordination du programme et appui technique	47 631
Gestion participative d'Urok, Bijagos (exécution : Tiniguena)	50 035
RAMPAO/Oak	55 086
Création AMP	135 629
Renforcement AMP	219 846
RAMPAO Instit/PRCM	311 519
BioCoS	313 822
Sous total	1 133 567
Programme B: Parc National du Banc d'Arguin	
Coordination du programme et appui technique	98 690
Projet RARES (exécution PNBA)	52 996
Appui OAPN/UNESCO au PNBA	11 450
Surveillance et éducation/WWF	48 411
Atlas des Paysages	26 142
SurMer (exécution PNBA)	235 041
Appui au développement communautaire	39 767
Sous total	512 498
Programme C: Espèces & Habitats	
Coordination du programme et appui technique	78 751
Plan Sous Régional d'Action Requins	180 583
Femmes et Coquillages (exécution Enda)	28 304
Flamants roses (exécution PNBA)	81 418
Sous total	369 056
Programme D: Capacités & Connaissances	
Coordination du programme et appui technique	57 581
Renforcement des capacités	43 846
Appui aux Petites Initiatives	5 943
Transco	118 374
Sous total	225 743
Fonds d'appui	
Sous total	89 048
Grand Total	2 911 367

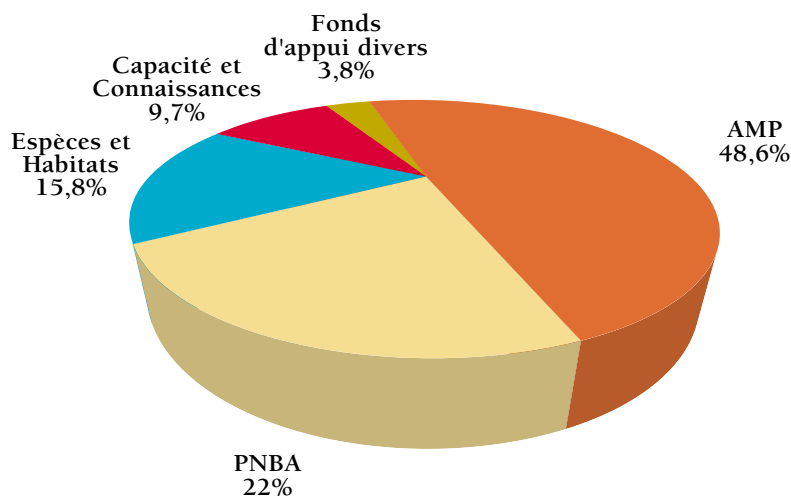
La FIBA met à disposition plus de 80% des fonds collectés au profit de la conservation en Afrique de l'Ouest, grâce notamment à une structure légère et la décentralisation sur le terrain et auprès des partenaires des responsabilités de mise en oeuvre et de suivi des actions.



Le programme de la FIBA est soutenu par des partenaires fidèles et attentifs :

- 52% Fondation MAVA,
- 32% FAP du PRCM,
- 11% FFEM,
- 5% autres (Fondation Oak, AFD, KfW, OAPN par UNESCO).

Répartition des " dépenses programme " 2010 par composantes



Les programmes AMP et PNBA représentent, respectivement, 48,6% et 22% des « dépenses programme », confirmant ainsi le double positionnement de la FIBA sur ces deux thématiques - historique et écoregionale.

Le programme AMP s'est renforcé en 2010, notamment par le travail d'animation du réseau des AMP en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et le déploiement des activités de suivi biophysique dans le cadre du projet BioCoS.

La FIBA partage ses interventions entre les actions de conservation principalement (54%) mais aussi le soutien à la recherche pour informer les prises de décisions (8%), la formation et le renforcement des capacités des acteurs de la sous-région (11%), et l'appui technique et logistique (sous forme de coordination, communication, équipement, gestion et suivi des projets).

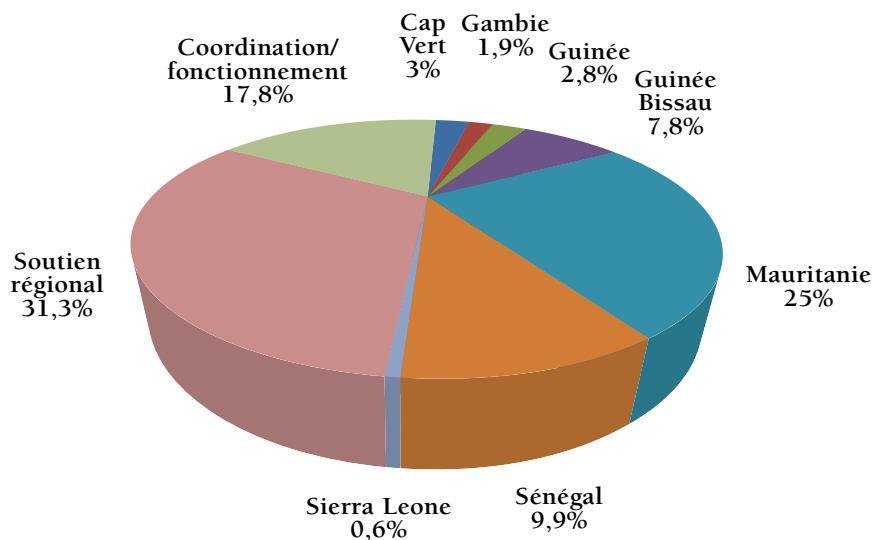


Depuis 2007, la FIBA conduit une analyse de la ventilation de ses dépenses afin d'être à même d'informer ses prises de décision et de confirmer ses principes d'action.

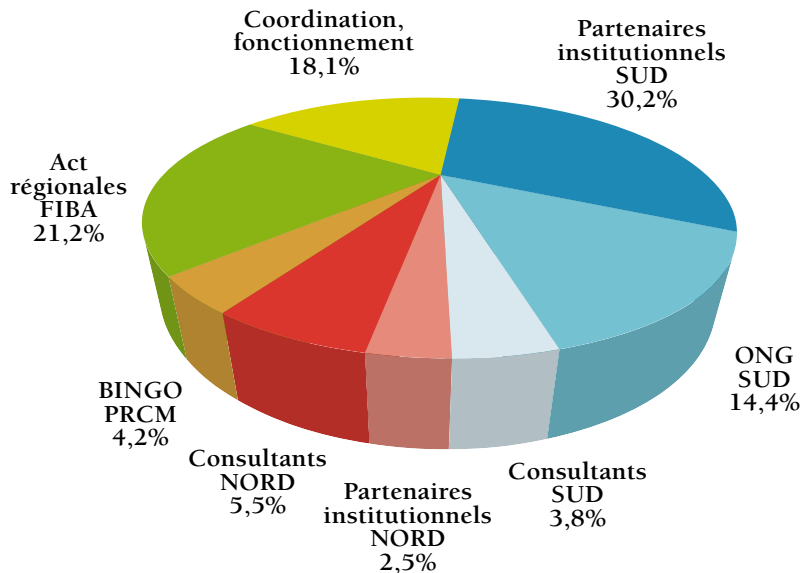
Sur l'ensemble des dépenses programme 2010 (i.e. sans le Secrétariat et la Direction), **25% ont été affectés à la Mauritanie**, par le biais, principalement, du programme B-PNBA, mais aussi par le soutien aux étudiants et activités de renforcement des capacités en Mauritanie, le projet Flamants, un soutien API à une ONG locale, et enfin les composantes mauritaniennes des projets régionaux AMP et Espèces. **Le Sénégal** enregistre 10% des « dépenses programme » 2010, principalement avec le soutien aux AMP Casamance et Bamboung et une partie des activités des projets régionaux; **la Guinée-Bissau** 8%, avec un soutien appuyé aux AMP (Urok, Orango, J. Viera, et réserve de biosphère). Un soutien conséquent est apporté à un niveau régional (activités de soutien au RAMPAO, formations régionales du projet PSRA Requins et des projets régionaux). Les autres pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Cap-Vert, et Sierra Leone) bénéficient d'un total de 8%.



Répartition des dépenses réelles 2010 affectées aux pays



Partenariats d'exécution



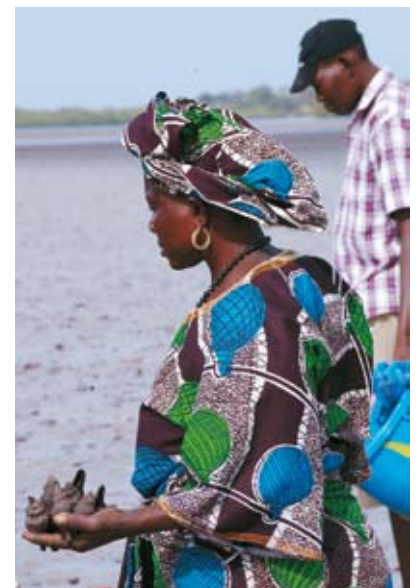
En 2010, la FIBA a confié plus de 48% des « dépenses programme » aux partenaires de la sous-région ouest-africaine.

La FIBA, dans un rôle de distribution, alloue une part significative de son « budget programme » directement aux partenaires locaux d'exécution : ainsi le PNBA et les gestionnaires institutionnels de sites protégés ou bien des ONG gèrent directement les projets, avec un appui technique de la FIBA pour accompagnement et conseil. En partenariat ou en sous-traitance pour certaines composantes de projet, la FIBA travaille avec des consultants, des entreprises, des instituts de recherche et de formation, en priorité issus des pays de la sous-région.

Analysé sous un autre angle, c'est 48% des dépenses programme qui sont mise en œuvre sous forme de dotation entière à un partenaire (issu des pays de la sous-région ouest-africaine pour 86%) ; 13% sont sous-contractés à des organisations et des consultants ; la FIBA met en œuvre 38% des « dépenses programme » : ateliers régionaux, soutien technique ; le solde représente des dépenses de coordination et de fonctionnement des programmes.

Les efforts de formation et de renforcement des capacités sont de l'ordre de 10% des « dépenses programme ». Une analyse particulière fait ressortir que le travail de la FIBA et de ses partenaires d'exécution aura permis de réaliser en 2010 :

- **36 formations** financées pour un total de 2299 jours de formation.
- **481 personnes** bénéficiaires des formations.
- **11 personnes** en formation moyen/long terme (bourse master, stage longue durée).



Le Conseil d'Administration

Mr Hoffmann André	<i>Président</i>
Mr Hoffmann Luc	<i>Président émérite</i>
Mr Thiaw Ibrahim	<i>Vice-Président</i>
Mr Taris Jean-Paul	<i>Trésorier</i>
Mme Henriques Augusta.....	<i>Secrétaire</i>
Mr Gonzalez Luis Mariano.....	<i>Membre (Ministerio de Medio Ambiente, Madrid)</i>
Mr d'Huart Jean-Pierre.....	<i>Membre (Conservation Consultancy Services SPRL)</i>
Mr Lefeuvre Jean-Claude	<i>Membre (Professeur émérite, MNHN)</i>
Mr Lemine Ould Baba Mohamed	<i>Membre (Coordonnateur de programmes, UICN Mauritanie)</i>
Mme Niang Isabelle	<i>Membre (Maître de conférences, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar)</i>
Mr Taylor Guillaume.....	<i>Membre (4B SA)</i>
Mr Thiam Ibrahima	<i>Membre (Directeur Régional, Wetlands International)</i>
Mr Diagana Mohamadou Youssouf....	<i>Invité de droit (Directeur, PNBA)</i>

Ont été Membres du Conseil d'Administration de la FIBA jusqu'en juin 2010 :

Mr Hanchi O/M. Saleh, (vice-président), Mr Campredon Pierre (trésorier), Mr Bamba Abou (membre), Mme Hoffmann Maya (membre), Mr Ould Bouceif Mohamed (membre), Mr Siegel Paul (membre).



Ouvrages disponibles auprès de la FIBA

Depuis sa création, la FIBA édite des ouvrages de vulgarisation, de synthèse et des guides. Ils peuvent être commandés et/ou téléchargés sur le site de la FIBA : www.lafiba.org

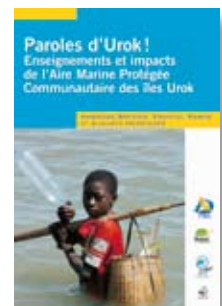
Publiés en 2010

- Le banc d'Arguin en Mauritanie – Récits de paysage (Simon Nancy). Editions Grandir & FIBA (2010)

Autres publications

- Guide de reconnaissance des engins et filets de pêche artisanale utilisés dans les Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest, (2009).
- Paroles d'Urok ! Enseignements et impacts de l'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok (Ambroise Brenier, Emanuel Ramos, Augusta Henriques). Disponible également en anglais et portugais, (2009).
- Genre et équité dans les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (Julienne N. Anoko). Disponible également en anglais et portugais, (2008).
- Guide pratique à l'attention des agents chargés de la surveillance nautique d'Aires Marines Protégées (Louis Gérard d'Escrienne, Antonio Araujo). Disponible également en anglais et portugais, (2007).
- Guide d'identification des principales espèces de requins et de raies de l'Atlantique oriental tropical, à l'usage des enquêteurs et biologistes des pêches (Bernard Séret [IRD & MNHN]). Disponible également en anglais et portugais, (2006).
- Le mulot en mauritanie : biologie, écologie, pêche et aménagement (Mathieu Bernardon et Mohamed Ould Mohamed Vall).
- Les oiseaux du Banc d'Arguin (Paul Isenmann). Disponible également en anglais, 2006.
- Synthèse bibliographique à propos des impacts écologiques et des aspects réglementaires de l'exploitation pétrolière en mer (Julien Semelin), (2005).
- Gestion environnementale de l'exploitation de pétrole offshore et du transport maritime pétrolier (Sandra Kloff et Clive Wicks). Disponible également en anglais, (2005)
- Le littoral mauritanien (Ministère des pêches et de l'Economie Maritime, République Islamique de Mauritanie). Disponible également en arabe, (2004).
- Pêche et pêcheries du Banc d'Arguin (Bernard Picon), (2002).
- Entre le Sahara et l'Atlantique, Parc National du Banc d'Arguin – Mauritanie (Pierre Campredon), (2000).
- Les lanches à voile des pêcheurs Imraguen du Banc d'Arguin (François Renault) (épuisé).
- Comment le Parc National du Banc d'Arguin est devenu le plus grand sanctuaire d'Afrique pour les requins (Mathieu Ducrocq, Mohamed Lemine Ould Sidi et Lemhaba Ould Yarba) (épuisé)

Et aux éditions Buchet & Chastel (7, rue des Canettes, 75006 Paris) : Le livre des Imraguen, Pêcheurs du Banc d'Arguin en Mauritanie (Marie-Laure de Noray Dardenne), (2006).





Vidéos :

- Des femmes et des Aires Marines Protégées : ce CD regroupe le film « Des femmes & des coquillages » (collaboration ENDA/FIBA) et le film « L'équité dans les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest » (Production FIBA), (2010).
- Quel avenir pour les requins ? Réalisation : Océanium Production Dakar – Coproduction FIBA/CSR/PRCM. En version française, anglaise et Wolof, (2008).
- L'équité dans les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest – Production FIBA. Version française et anglaise, (2008).



CD :

- Travaux de recherche sur le littoral ouest-africain : résultats du projet « Bilan Prospectif », 2004-2008, (2010).
- Analyse des acteurs : Gestion du Littoral ouest-africain. Quel appui à la société civile ? (2009).
- Problématique des praires : document de synthèse « Pêche aux bivalves et environnement », rapport et recueil documentaire et compte-rendu de l'atelier scientifique et technique de Nouadhibou des 15 et 16 février 2007, (2007).



Contacts

Direction FIBA - Morges, Suisse

Sylvie Goyet (Directrice Générale)

Tél : (41) 021 804 84 94

Tél : (33) 04 90 29 26

E-mail : goyet@lafiba.org

Secrétariat - Arles, France

Corinne Roux (Chargée de communication)

Tél. : (33) 04 90 97 17 64

E-mail : roux@lafiba.org

Liliane Collin (Comptable)

Tél. (33) 04 90 97 17 62

E-mail : collin@lafiba.org

Geneviève Coutrot (Assistante)

Tél. : (33) 04 90 97 29 26

E-mail : fiba@lafiba.org

Bureau des programmes - Nouakchott, Mauritanie

Ambroise Brenier (jusqu'en octobre 2010).

Depuis janvier 2011,

Nathalie Cadot (Chargée de programmes)

E-mail : cadot@lafiba.org

Diagana Aissata Wague (Assistante)

Tél. : (222) 525 12 76

E-mail : wague@lafiba.org



Programme A : AMP - Dakar, Sénégal

Charlotte Karibuhoye (Coordinatrice)
Tél. : (221) 33 869 14 04
E-mail : karibuhoye@lafiba.org

Julien Sémelin (Chargé de projets)
Tél. : (221) 33 869 14 04
E-mail : semelin@lafiba.org

Sokhna NDiaye (Assistante)
Tél. : (221) 33 869 14 04
E-mail : ndiaye@lafiba.org

Ahmet Fall (Comptable)
Tél. : (221) 33 869 14 04
E-mail : a.fall@lafiba.org

Souadou N'Diaye (Système d'information RAMP AO), Nouakchott, Mauritanie
E-mail : s.ndiaye@lafiba.org

Paul Silai Tendeng (Chargé de projet, RAMP AO)
Tél. : (221) 33 869 14 04
E-mail: tendeng@lafiba.org

Secrétariat du RAMP AO
E-mail. : rampao@prcmarine.org

Emanuel Ramos (Assistant technique programme AMP), Bissau, Guinée-Bissau
Tél. : (245) 662 04 72
E-mail : ramosemanuel@yahoo.com

Programme B : PNBA - Nouakchott, Mauritanie

Antonio Araujo (Coordinateur)
Tél. : (222) 529 32 68
E-mail : antonioaraujo-pnba@mauritania.mr

Marion Broquère (Assistante projet RARES, chargé du projet SurMer depuis janvier 2010)
Tél. : (222) 529 32 68
E-mail : broquere@lafiba.org

Louis Le Douguet (Conseiller Pêches, RARES jusqu'en décembre 2010)

Programme C : Espèces et Habitats - Dakar, Sénégal

Mika Diop (Coordinateur)
Tél. : (221) 33 864 04 75
E-mail : diop@lafiba.org – mika_dfr@yahoo.fr

Justine Dossa (Assistante technique, projet PSRA-Requins)
Tél. : (221) 33 864 04 75
E-mail : dossa@lafiba.org

Programme D : Capacités et connaissances - Nouakchott, Mauritanie

Simon Mériaux (Coordinateur)
Tél. : (222) 524 41 38
E-mail : meriaux@lafiba.org

Aissata Daouda Dia (Assistante, projet TRANSCO depuis janvier 2010)
Tél. : (222) 524 41 38
E-mail : dia@lafiba.org

Acronymes

AEBA	Association des Ecoguides du Banc d'Arguin	IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches
AFD	Agence Française de Développement	IPADE	Institut pour la Promotion et l'Aide au Développement (Espagne)
AMP	Aires Marines Protégées	IRD	Institut de Recherche pour le Développement
AMPC	Aires Marines Protégées Communautaires	ISFAR	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale de Thies (Sénégal)
APAC	Aire du Patrimoine Communautaire	Master GAP	Master Gestion des Aires Protégées
APCRM	l'Association des Pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack (Casamance, Sénégal)	MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle
API	Appui aux Petites Initiatives	OAPN	Organisme Autonome des Parcs Nationaux (Espagne)
ASSPCI	l'Association pour la Sauvegarde Sociale et la Promotion de la Culture Imraguen (Mauritanie)	OLM	Observatoire du Littoral Mauritanien
BP	Bilan Prospectif	ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
CBD	Convention sur la Biodiversité	ONG	Organisation Non Gouvernementale
CIAO	Catalogue d'Information pour l'Afrique de l'Ouest	OSC	Organisation de la Société Civile
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	PACO	Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
CNPS	Collectif National des Pêcheurs artisanaux du Sénégal	PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
CNSHB	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura	PAPACO	Programme Aires Protégées pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest
CRENAM	Centre de Recherche sur l'Environnement et l'Aménagement (Université J. Monnet, Saint-Etienne, France)	PAN-Requins	Plan d'Action National Requins
CRT	Commission Restreinte de Transaction	PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
CSE	Centre de Suivi Ecologique (Sénégal)	PND	Parc National du Diawling
CSRP	Commission Sous-Régionales des Pêches	PNN	Parc National du Nioumi
DNDAP	Direction Nationale de la Diversité Biologique et des Aires Protégées	PNO	Parc National d'Orango
DPN	Direction des Parcs Nationaux	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
DSPCM	Délégation à la Surveillance des Pêches et du Contrôle en Mer	PRCM	Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique De l'Ouest
DPWM	Department of Parks and Wildlife Management (Gambie)	PSRA	Plan Sous-Régional d'Action Requins
FAO	Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)	RAMPAO	Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	RSCB	Réserve Satellite du Cap Blanc
FIBA	Fondation Internationale du Banc d'Arguin	SIG	Système d'Information Géographique
FOCOGAP	Formation professionnelle Continue pour la Gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (projet IUCN PAPACO)	UCAD	Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal)
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
IBAP	Institut de la Biodiversité des Aires Protégées (Guinée Bissau)	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
		UNEP	United Nations Environment Programme/Programme des Nations Unies pour l'Environnement
		WAMER	West African Marine EcoRegion/ Bureau du Programme marin WWF à Dakar
		WWF	World Wide Fund for Nature



Crédit photos :

Remerciements aux photographes Nedjma Berder, Jean-François Hellio et Nicolas Van Ingen (www.hellio-vaningen.fr), Hervé Hôte/Agence Caméléon (www.viadeo.com/fr/profile/herve.hote), Cécile Lamour (<http://cecilelamour.free.fr>), François Nimal (<http://www.francois-nimal.com>)

Photos aériennes du PNBA : « En haut !M. Broquère-S. Nancy »

Acção para o Desenvolvimento, A. Araujo, A. Brenier, N. Cadot, M. Diop, J. Dossa, Y. Diawara, M. Diouf, S. Mériaux, Ch. Karibuhoye, Nature Mauritanie, OCEANIUM, UC du PRCM, A. Ould Soulé/ENS, J. Sémelin, E. Ramos, C. Roux.

Le portrait page 46 a été présenté dans le cadre de l'exposition des photos de Nedjma Berder pour l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées de la Guinée-Bissau inaugurée au siège de l'UNESCO à Paris (janvier 2010)

Conception et fabrication : Régis Jalabert - Opus Sud - Arles

N° ISBN : 978-2-918445-05-0

Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales et solvants sans alcool.



Fondation Internationale du Banc d'Arguin

CP 458 - 1110 Morges - Suisse
fiba@lafiba.org

www.lafiba.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

